UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
(UAC)

∞∞∞∞∞∞∞∞∞

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)

∞∞∞∞∞∞∞∞∞

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

∞∞∞∞∞∞∞∞∞

MEMOIRE DE LICENCE

∞∞∞∞∞∞∞∞∞

LA DESOBEISSANCE CIVILE DANS LE *DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE* D'ETIENNE DE LA BOETIE

Réalisé et soutenu par :

DAHOUE Hodédji Adrien

Sous la direction de :

Dr Kléber BONON
Enseignant Chercheur
DPH/FASHS/UAC

Membres du jury :

Président : Dr Eustache Roger Koffi ADANHOUNME

Rapporteur : Dr Kléber BONON

Examinateur : Dr Koffi ALLADAKAN

Soutenu le 06/12/ 2022

Mention : Très Bien

Année académique : 2021-2022

Sommaire

INTRODUCTION 1

Chapitre 1 : LA DESOBEISSANCE CIVILE EN DEMOCRATIE: CLARIFICATION, LEGITIMITE, JUSTIFICATIONS-STRATEGIES ET ROLE 3

CHAPITRE 2 : DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE A LA DESOBEISSANCE CIVILE CHEZ ETIENNE DE LA BOETIE 27

CHAPITRE 3 : APPROCHE CRITIQUE DE LA DESOBEISSANCE CIVILE 44

CONCLUSION 57

BIBLIOGRAPHIE 59

Table des matières 62

Dédicaces

Á

Mon père DAHOUE Tolèdé et à ma mère KEDJEHOU Henriette pour leur soutien.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit de :

- Mon directeur de mémoire, Dr Kléber BONON dont la franche collaboration et ses précieux conseils ont contribué à l'aboutissement de ce travail ;
- Monsieur GBADAKPE Moïse pour ses conseils et sa participation dans la réalisation de ce travail ;
- Tous les membres du jury, pour avoir accepté de porter leur appréciation sur ce travail et d'y apporter leur contribution ;
- Tous les professeurs et les membres d'administration pour avoir contribué à notre formation ;
- à mon père et ma mère pour leur soutien inconditionnel
- À mes frères et sœurs pour leurs soutiens et l'aboutissement heureux de ce travail ;
- À tous ceux qui ont contribué directement et indirectement en la réalisation de ce travail.

Résumé

Ce mémoire sur la désobéissance civile dans le *Discours de la servitude volontaire* d'Etienne de La Boétie se divise en trois parties. Le premier chapitre concerne les différentes clarifications de la désobéissance civile, sa légitimité dans un régime démocratique, les conditions de sa justification ainsi que ses stratégies et le rôle qu'elle joue en démocratie. Le deuxième chapitre traite de la servitude volontaire à la désobéissance civile chez Etienne de La Boétie. Le dernier chapitre porte sur les critiques de la désobéissance civile qui, selon David Henry Thoreau, tire son origine de l'objection de conscience. L'objectif de ce mémoire est de montrer que la désobéissance civile est la condition nécessaire de se libérer de la tyrannie, qu'elle est conforme à la justice malgré son caractère illégal et qu'elle est nécessaire en démocratie.

Mots clés : désobéissance civile, servitude volontaire, objection de conscience

Abstract

This study regarding the civil disobedience in Etienne de la Boétie's *Discourse of voluntary servitude* is divided into three parts. The first chapter concerns the various clarifications of civil disobedience, its legitimacy in democratic regime, the conditions for its justification as well as its strategies and the role it plays in democracy. The second chapter deals with voluntary servitude to civil disobedience in Etienne de La Boétie. The last chapter deals with criticism of civil disobedience which according to David Henry Thoreau has its origins in conscientious objection. The purpose of this study is to prove that civil disobedience is necessary condition to free oneself from tyranny, that it is true to justice despite being illegal and that it is essential to democracy.

Key words: civil disobedience, voluntary servitude conscientious objection

INTRODUCTION

Si l'on est d'accord pour dire que l'obéissance est nécessaire au pouvoir, il faut admettre que la désobéissance est la question la plus politique qui soit. En effet aucun dirigeant ne peut gouverner si le peuple refuse de lui obéir. Cette idée toute simple, mais d'un caractère exceptionnel est exprimée en 1553 par Etienne de La Boétie dans son Essai « *Discours de la servitude volontaire* » quand il s'étonne de voir qu'un seul homme peut avoir autant de pouvoir sur des milliers d'autres. « Comment il se peut que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations supportent quelquefois un tyran seul qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent, qui n'a pouvoir de leur nuire qu'autant qu'ils veulent bien l'endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui que de le contredire ? » [1]

En politique, l'obéissance est si importante que le simple fait d'évoquer la désobéissance peut provoquer une polémique. Mais la désobéissance civile a-t-elle une importance ou un sens et une portée dans un Etat ? Autrement dit, quelle valeur accorde-t-on à la désobéissance civile dans un régime de type démocratique?

Pour répondre à cette préoccupation, nous analyserons dans ce mémoire l'intérêt de la désobéissance civile. Nous partons d'abord de la définition de la désobéissance civile. Nous montrerons comment cette idée se retrouve dans la définition de la désobéissance civile élaborée par Hugo Adam Bedau avant de voir en quoi elle est légitime dans un régime démocratique. Nous verrons également qu'elle est justifiable et qu'elle connait des stratégies ; puis enfin voir le rôle qu'elle joue en démocratie.

[1]La Boétie, E de. cité dans Muller, J.-M. (2011*), L'impératif de désobéissance*, Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin, p35.

Dans le deuxième chapitre, nous verrons avec La Boétie comment il faut partir de la servitude volontaire à la désobéissance civile. Pour cela, nous montrerons d'abord comment le tyran rend la servitude volontaire avant de présenter la désobéissance civile comme arme de libération du peuple.

Enfin, dans le troisième chapitre il s'agira des approches critiques. Nous verrons que la désobéissance civile est un concept né au XX^{e} siècle qui tire son origine de l'objection de conscience de David Henry Thoreau avant de voir les conséquences qu'elle engendre.

Chapitre 1 : LA DESOBEISSANCE CIVILE EN DEMOCRATIE: CLARIFICATION, LEGITIMITE, JUSTIFICATIONS-STRATEGIES ET ROLE

Dans cette première partie de ce mémoire, après avoir clarifié le concept de désobéissance civile, nous montrerons en quoi elle est légitime dans un régime démocratique avant de voir les conditions de justification et stratégies utilisées, puis enfin montrer le rôle qu'elle joue en démocratie.

1-1- Clarification conceptuelle

Il n'existe pas de définition de la notion de « désobéissance civile » qui fasse consensus. Mais bon nombre d'auteurs se réfèrent à celle de John Rawls quitte à en reprendre certains points pour les préciser ou les contester. Selon Rawls, la désobéissance civile est un « acte public, non violent, décidé en conscience mais politique, contraire à la loi et accompli le plus souvent pour amener un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement »[2]

L'accord est unanime sur le caractère « public » de l'acte qui distingue radicalement la désobéissance civile de la désobéissance criminelle : loin de se cacher, les contrevenants se font connaître : en général, ils recherchent même la plus large publicité possible. De même, le caractère « politique » de la désobéissance civile n'est contesté par personne ; il est mis en relation avec l'adjectif «civil », qui évoque évidemment le mot « citoyen » : c'est bien pour agir dans l'espace public et contribuer à l'animer que des citoyens décident de désobéir publiquement et collectivement à une loi.

Cet aspect politique constitue un trait décisif pour distinguer la notion de désobéissance civile d'une autre notion, celle d'objection de conscience[3] avec laquelle on la confond parfois. Certes, le citoyen qui participe à une action de

[2] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 405
[3] Action individualiste.

désobéissance civile avance souvent des justifications qui sont très proches de celles d'un « objecteur de conscience » : mais il s'en distingue en cela que son objectif premier n'est pas de mettre sa conscience à l'aise, mais d'obtenir que soit annulée une loi ou abandonnée une politique qu'il juge « injustes ». L'objecteur de conscience stricto sensu peut s'estimer satisfait si on lui permet, à lui personnellement, par une exception à la loi commune, d'agir sans avoir à violer ses convictions. Mais dans une perspective de désobéissance civile, on ne peut se satisfaire d'une telle exception, si la loi contestée demeure inchangée : ce qui est visé, ce n'est pas qu'une exception soit faite à la loi, mais que la loi elle-même change. Et pour atteindre un tel objectif, beaucoup plus politique que le premier, la noblesse des motivations ne suffit pas : il faut élaborer une stratégie en faisant jouer des critères d'efficacité (choix de l'objectif, du moment, de la forme d'action, etc.). L'objecteur de conscience, lui, ne raisonne pas en stratège.

La distinction entre ces deux notions est claire du point de vue juridique. Dans la plupart des pays démocratiques, la législation prévoit la possibilité de faire valoir une objection de conscience en certains domaines : citoyens appelés à porter les armes, personnel médical amené à pratiquer des avortements, etc. En revanche, l'idée même d'une désobéissance civile autorisée par la loi serait une contradiction dans les termes : si la loi l'autorise, fut-ce à titre d'exception, il n'y a plus désobéissance.

On pourrait soutenir que le refus d'impôt de Thoreau dont nous revenons dans ce mémoire, relevait davantage d'une objection de conscience que d'une désobéissance civile, car l'argumentation qu'il développe pour justifier son acte est plus individualiste que politique. Certes, il sait bien que la généralisation d'un refus d'impôt comme le sien aurait des effets politiques (et en ce sens il a bien le pressentiment de ce que deviendra la désobéissance civile), mais ce qui lui importe avant tout, c'est de ne pas être personnellement complice du mal commis par le gouvernement. On pourrait en dire autant de Tolstoï et, plus

largement, de tous ceux qui fondent le devoir de « refus d'obéissance » aux autorités civiles sur la distinction entre ce qui relève de Dieu et ce qui relève de César.

Quant à Gandhi, il est à la charnière des deux thématiques ; c'est ce qui fait son intérêt, ou, selon d'autres, son ambiguïté. Chez lui, le registre moral de l'objecteur de conscience (il insiste toujours sur l'obligation morale d'obéir en tout à sa conscience) n'est pas totalement dissocié du registre politique du désobéissant civile (avec le thème de l'efficacité : il faut faire pression pour que change la loi). Quand il écrit « La désobéissance civile est le droit imprescriptible de tout citoyen. Il ne saurait y renoncer sans cesser d'être un homme »[4]. Il désigne une attitude individuelle, que tout homme devrait adopter, sans considération de son efficacité. Mais on le voit par ailleurs très conscient de l'efficacité politique d'une désobéissance civile de masse. C'est bien en stratège qu'il écrit : « Imaginez un peuple tout entier refusant de se conformer aux lois en vigueur et prêt à supporter les conséquences de cette insubordination. Toute la machinerie législative et exécutive se trouverait du même coup complètement paralysée »[5].

Pour Bedau, la désobéissance civile se défini d'abord comme le fait de désobéir, de commettre un acte contraire à la loi pour contester contre le gouvernement. «Un dissident commet un acte de désobéissance civile seulement quand agit illégalement, c'est-à-dire lorsqu'il viole une loi parce qu'il s'objecte à cette loi à une politique ou à des décisions de son gouvernement. »[6] Mais il ne s'agit pas simplement de désobéir, il faut désobéir de manière civile. Le mot civil est emprunté au latin *civilis* qui signifie « relatif au citoyen, à ses droits, à son existence. »[7] Pour être civil, l'acte de désobéissance doit nécessairement

[4]Gandhi, M. (1969), *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, p. 235
[5] *Ibid.*, p. 240
[6] Bedau, H.A. (1961), *On Civil Disobedience, dans Journal of philosophy,* New York, Journal of Philosophy, p. 653-654
[7] Muller, J.-M (2011), *L'impératif de désobéissance*, Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin p.181

impliquer les autres citoyens. C'est que la désobéissant à la loi comme forme de contestation, peut être privée ou publique. On peut désobéir de façon privé pour ne pas être arrêté, jugé et mis en prison. Pensons ici à l'exemple des citoyens français qui ont caché des juifs durant la Seconde guerre mondiale. En agissant ainsi ils n'impliquaient pas les autres citoyens et ne confrontaient pas le gouvernement français qui collaborait avec les nazis. Cette forme de désobéissance ne peut donc pas être qualifiée de civile. *En* fait, l'acte de désobéissance civile est nécessairement public. « II existe une différence essentielle entre le criminel qui prend soin de dissimuler à tous les regards ses actes répréhensible et celui qui fait acte de désobéissance civile en défiant les autorités et en soutenant soi-même porteur d'un autre droit. »[8] La désobéissance civile doit être divulguée, publicisée et organisée au grand jour. Selon Bedau, celui qui commet un acte de désobéissance civile « croit qu'il fait une action civile, une action qui appartient à la vie publique de la communauté. »[9] Cet acte ne concerne pas seulement la personne qui désobéit, mais la société en général. La désobéissance civile est avant tout une forme de contestation illégale, certes, portant elle doit aussi être connue du public et du gouvernement.

Avant d'aller plus loin, il est important de distinguer deux types de contestation illégale et publique. Bedau précise «que la désobéissance civile peut être commise pour *contrevenir* l'application d'une certaine loi ou politique gouvernementale que l'on considère injuste; mais elle peut aussi être commise *pour protester* contre l'application d'une loi ou d'une politique gouvernementale. »[10] Quand on contrevient la loi qu'on conteste, la désobéissance civile est directe, quand on proteste contre une loi ou une politique gouvernementale en désobéissant à une autre loi, elle est indirecte. Un

[8] Arendt, H. (2011), cité dans *L'impératif de désobéissance*, Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin, p. 181
[9] Bedau, H.A. (1961), *On Civil disobedience, dans Journal of Philosophy*, New York, Journal of Philosophy, p. 656
[10] Bedau, H.A. (1970), *Civil Disobedience and Personnal Responsability for Injustice, dans « Civil Disobedience in focus* », London, Routledge, p. 50

acte de désobéissance civile ne concerne donc pas nécessairement la loi qui est transgressée. Comme Rawls l'indique, il y a parfois des raisons sérieuses pour ne pas enfreindre une loi ou une politique gouvernementale jugée injuste. Les sanctions pourraient être plus lourdes que ce que l'on est prêt à accepter.[11] Des policiers qui refuseraient d'obéir à un ordre qui les oblige à arrêter des civils lors d'une manifestation contreviendraient directement à l'application de cet ordre, alors que des manifestants qui bloqueraient un pont pour s'opposer à une décision gouvernementale, sans vouloir changer la loi sur la circulation, protesteraient contre l'application de la décision. Il faut préciser que ces deux formes de désobéissance civile, directe et indirecte, peuvent être utilisées dans une même campagne. Il est possible, par exemple, de manifester contre une loi qui encadre les manifestations en violant directement cette loi tout en dénonçant une élection frauduleuse.

On le voit, désobéir à une loi, directement ou indirectement, implique nécessairement la question des moyens. En fait, le mot « civil » fait référence autant aux citoyens qu'à la non-violence. Pour Bedau, cet aspect est essentiel : « Le discours politique idéal est évidemment non violent - rationnel, tolérant -des différences et patient. Jusqu'à un certain point la désobéissance civile devrait imiter, du mieux qu'elle peut, ce type de discours qu'elle reconnaît comme étant idéal politiquement. C'est-à-dire qu'elle doit être non violente - non ; violente en intention et aussi dans ses actes. »[12] Par non violent, Bedau entend un acte qui ne détruit pas intentionnellement ou par négligence la propriété privée ou publique et qui ne cause pas de tort aux personnes. En ce sens, la désobéissance civile ne constitue pas une menace à l'ordre public, ni aux institutions. Elle n'implique pas d'agir de manière déloyale, séditieuse ou traître avec des internions révolutionnaires. Ceux qui organisent une campagne de désobéissance civile ne sont donc pas des anarchistes. Si au contraire, ils commettent des actes violents,

[11] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p.405
[12] Bedau, H.A. (1991*), Civil disobedience in focus*, London, Routledge, p. 8

ils menacent directement l'ordre public et les institutions en incitant le gouvernement à répondre par la violence. Ils se discréditent donc aux yeux des citoyens qui désirent vivre en sécurité, ce qui les empêchent d'atteindre leur objectif qui est de convaincre, par la persuasion, les citoyens du bien-fondé de leur démarche.

Cette analyse partielle nous démontre que le caractère illégal, public et non violent de la désobéissance civile implique également la question des causes. Afin de bien cerner la nature de la désobéissance civile, il faut donc se poser une autre question fondamentale : « Que veut la personne qui désobéit? » Si le but de la personne qui enfreint une loi de manière non violente est seulement d'améliorer sa propre condition ou de vivre selon ses principes, ce n'est pas de la désobéissance civile. Il s'agit plutôt d'une objection de conscience basée sur des valeurs personnelles. L'individu qui agit ainsi ne se préoccupe pas de savoir si les autres le suivent, il agit pour lui-même seulement. Pour préciser cette notion qui n'est pas explicite chez Bedau, on fait appel à Rawls qui définit l'objection de conscience et la différencie de la désobéissance civile dans *Théorie de la justice.* « Tout d'abord, l'objection de conscience n'est pas une forme d'appel au sens de la justice de la majorité. [...] Simplement, on refuse d'obéir à un ordre ou de se soumettre à une injonction légale pour des raisons de conscience. Les convictions de la majorité sont invoquées à l'appui de ce refus et, en ce sens, il ne s'agit pas d'un acte sur le forum public. »[13] Rawls poursuit en disant que l'objecteur de conscience est plus pessimiste que celui qui pratique la désobéissance civile, car il ne croit pas que son geste puisse être profitable aux autres. De plus si l'objection de conscience peut être basée sur des motifs politiques, elle ne l'est pas nécessairement. Elle peut être basée sur d'autres motifs religieux par exemple, comme les Témoins de Jéhovah qui ne saluent pas le drapeau américain. Étant donné que cette pratique ne concerne que les

[13] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice,* Paris, Seuil, p.409

pratiquants de cette religion, le gouvernement a une attitude tolérante à l'égard de celle-ci et n'impose pas de sanction à ceux qui la contestent. Un type d'objection de conscience politique pourrait être celui d'un pacifiste qui refuse de servir dans les forces armées lors d'une conscription. Il s'agit bien d'un acte politique, car la question de la guerre implique le gouvernement et les citoyens d'un pays, sauf que l'action d'un pacifiste, dans ce cas précis, n'implique que lui-même. Son objectif n'est pas de publiciser sa cause, mais de ne pas servir l'armée. Il agit simplement selon sa conscience. Ce type d'objection de conscience n'est pas sans rappeler le refus de coopérer de Socrate lors de ses gestes de désobéissance.

Au contraire de l'objection de conscience, la désobéissance civile nécessite une certaine mobilisation de la part d'un groupe ou d'un mouvement collectif. Ce qui caractérise la désobéissance civile, c'est d'être une action collective, concertée et organisée qui vise à établir un rapport de force pour exercer sur une pression sur le gouvernement.[14] Les personnes qui se lancent dans une campagne de désobéissance civile veulent la justice pour tous. C'est une campagne de sensibilisation dans l'intérêt de la société en général. L'acte de désobéissance civile se veut éducatif et son programme vise tous les citoyens ainsi que la majorité qui a le pouvoir politique. En ce sens, il est nécessaire que la loi violée soit injuste et reconnue comme tel. Rawls précise qu'elle est « guidée et justifiée par des principes politiques, c'est-à-dire par les principes de la justice qui gouvernent la constitution et, d'une manière générale, les institutions de la société. »[15] A l'image de Socrate, les acteurs de la désobéissance civile s'appuient sur les lois pour agir, mais contrairement à lui, ils mobilisent les autres autour de leur cause. De plus, ils veulent trouver une solution à l'injustice afin que leur campagne soit profitable à tous.

[14] Muller, J.-M. (2011), *L'impératif de désobéissance*, Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin, p. 187
[15] Rawls, J. (1987*), Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p 406

À la suite de son analyse, Bedau définit la désobéissance civile ainsi : «On commet un acte de désobéissance civile seulement si l'on agit *illégalement, publiquement, pacifiquement* et *consciencieusement* dans le but de s'opposer à une décision politique ou décisions de son gouvernement. »[16]

La désobéissance civile se définit d'abord comme le fait de désobéir à la loi ou à une politique gouvernementale, elle est donc *illégale.* Comme l'acte de désobéissance civile concerne autant la société que l'État, elle doit être *publique.* En ce sens, c'est un acte connu de tous. Cet acte peut être direct quand on contrevient à une loi elle-même ou indirect quand on proteste contre une loi. La désobéissance civile est toujours *non violente,* c'est-à-dire qu'elle ne constitue pas une menace à l'ordre public, ni aux institutions. Enfin, c'est un acte *consciencieux.* Celui qui désobéit de façon civile souhaite une coopération entre lui et les citoyens. En ce sens, il se distingue de l'objecteur de conscience qui agit personnellement. La désobéissance civile est un acte conséquent et réfléchi qui vise, par la violation d'une loi une mobilisation générale afin d'éduquer les gens. Elle est donc un moyen de pression politique qui a ultimement comme objectif le changement d'une loi ou d'une politique gouvernemental afin d'améliorer le sort de la société en général. Mais en commettant un geste illégal, ceux qui pratiquent la désobéissance civile doivent, pour se différencier des criminels, reconnaître l'illégalité de leur geste et *en* accepter les conséquences, comme la possibilité d'être puni. En résumé, nous dirions comme Rawls, que si la désobéissance civile est bel et bien un acte qui enfreint la loi, sa «fidélité à la loi est exprimée par la nature publique et non violente de l'acte, par le fait qu'on est prêt à assumer les conséquences légales de sa conduite. »[17] D'après cette définition, la désobéissance civile est donc conforme à la justice malgré son caractère illégal.

[16] Bedau, H.A. (1961), *On Civil disobedience*, dans « *Journal of Philosophy* », New York, Journal of Philosophy, p. 661
[17] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 407

1.2. Légitimité de la désobéissance civile selon les principes démocratiques

Rawls inclut la désobéissance civile dans le chapitre 6 de *Théorie de la justice* intitulé « Devoir et obligation ». Dans une société juste, le premier devoir d'un citoyen est d'obéir aux lois puisqu'il évolue dans un cadre constitutionnel respecté où le gouvernement s'efforce d'appliquer les deux principes de justice fondamentaux à ses yeux, à savoir le principe d'égalité et celui de la distribution équitable des biens. À l'inverse, dans une société où le régime politique est corrompu, il est légitime de désobéir, car en suivant le principe de Locke, un gouvernement qui ne remplit pas son mandat de protéger les droits et libertés des citoyens par un système de justice se discrédite lui-même et n'a plus aucune raison de se faire obéir. En d'autres mots, s'il est évident que l'on puisse désobéir à un gouvernement corrompu, c'est tout à fait questionnable dans un système où le gouvernement est responsable comme c'est le cas en démocratie.

Pour Rawls, la démocratie est le meilleur régime politique puisque c'est dans ce régime que ses deux principes de justice ont les meilleures chances de fonctionner. «J'ai admis qu'une certaine forme de gouvernement par la majorité était justifiée comme étant le meilleur disponible pour assurer une législation juste et efficace. »[18] Toutefois, cela n'implique pas que la justice soit profitable pour tous les citoyens. Il peut arriver, dans certains cas particuliers, que des lois paraissent injustes à une minorité, tout en respectant les deux principes de justice pour le reste des citoyens.

Pour expliquer cette position, Rawls fait une distinction entre une théorie idéale et non idéale de la justice. Dans le modèle idéal de la justice, les individus obéissent aux lois parce qu'ils sont citoyens d'un régime qui leur garantit la justice. Nul besoin de contester ou de désobéir puisque les citoyens

[18]Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 397

vivent tous dans des conditions favorables. Ainsi, ils collaborent entre eux en suivant des règles morales qui leur permettent de s'épanouir pleinement en tant qu'individu. Il n'y a pas d'injustice, de crime ou de guerre pour déstabiliser la paix sociale. Par contre, il en va tout autrement dans une société réelle qui est toujours régit par une théorie non idéale de la justice, c'est-à-dire une théorie appliquée par un régime qui ne peut prétendre à la perfection en raison des limites naturelles de l'être humain. Selon Rawls, les citoyens d'une démocratie évoluent toujours dans un système qui n'est pas parfait, un système qu'il qualifie de *presque* juste[19]. Même si la démocratie est basée sur une constitution qui prend en considération les aspirations générales des citoyens, il n'a aucun gouvernement capable de garantir une application parfaite de la justice, car la majorité de la population n'est jamais sa totalité. Dans cette situation, Rawls pense que les citoyens mécontents doivent, malgré tout, obéir pour respecter le principe de la majorité qu'ils endossent en votant. «C'est pourquoi nous avons le devoir naturel de civilité de ne pas invoquer trop rapidement les défauts des organisations sociales comme excuse pour ne pas y obéir et de ne pas exploiter les mailles inévitablement trop lâches des règles afin de favoriser nos intérêts. »[20] Rawls pense qu'il est nécessaire d'obéir aux lois dans presque tous les cas, même si elles sont injustes, car l'obéissance est la condition nécessaire au fonctionnement du système démocratique. Ce qui n'empêche pas la contestation. Mais, pour contester une loi, les citoyens doivent tout **d'abord** utiliser les moyens légaux mis à leur disposition. En théorie, les injustices devraient ainsi être réparties de façon plus ou moins égale à long terme pour assurer une société viable.

Rawls pose cependant des limites à ce devoir d'obéissance. «Quand la structure de base d'une société est suffisamment juste, dans les limites du

[19] Il s'agit d'un régime constitutionnel viable qui respecte plus ou moins les principes de justice et ou le système social est bien ordonné. Voir Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, p. 394
[20] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 396

contexte prévalant, nous devons reconnaître comme obligatoires des lois injustes, à condition qu'elles ne dépassent pas un certain degré d'injustice. »[21] C'est seulement lorsque les lois dépassent un certain degré d'injustice que la question de la désobéissance devient pertinente en démocratie. Cette question est pertinente parce qu'elle « implique une réflexion sur la nature et les limites du gouvernement par la majorité; c'est pour cela que le problème de la désobéissance civile est un test crucial pour toute théorie du fondement moral de la démocratie. »[22] Ce qui ne veut pas dire pour autant que Rawls légitime automatiquement la désobéissance aux lois injustes. La désobéissance est fonction de l'injustice des lois et des institutions. Pour lui, les lois et les institutions ne sont pas injustes au même degré. Quand l'injustice est majeure et évidente, alors désobéir devient légitime, dans la mesure où les moyens légaux ne sont pas abandonnés.

Mais comment définir le degré d'une injustice? A partir de quand une loi devient-elle trop injuste, si elle repose sur un système législatif constitutionnel et promulgué par un gouvernement élu démocratiquement? Pour Bedau, cela « revient à poser la question à savoir si la violation de la loi peut être cohérente avec le respect du pouvoir de la majorité dans une constitution qui protège les droits des minorités. »[23] Premièrement, ce n'est pas parce qu'un régime est démocratique en théorie qu'il l'est réellement. Un gouvernement peut être élu par une majorité avec des élections frauduleuses. Et même avec des élections convenables, il est toujours possible qu'un gouvernement élu agisse injustement pendant qu'il est au pouvoir. Il peut utiliser le pouvoir pour préserver ses acquis en faisant des lois qui négligent pendant plusieurs années des citoyens qui ont utilisé sans succès tous les moyens légaux pour changer la situation. Quand le gouvernement ne respecte pas les principes constitutionnels qu'il défend, il est

[21] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice,* Paris, Seuil, p. 392
[22] Ibid., p. 404
[23] Bedau, H. A. (1991), *Civil disobedience in focus,* London, Routledge, p. 11

légitime de désobéir pour forcer le gouvernement à obéir à la démocratie qu'il doit représenter.

Le devoir des citoyens ne se limite donc pas à l'obéissance aux lois. Ils ont aussi le devoir de faire respecter les principes de la constitution. Ils peuvent contester en utilisant des moyens légaux ou illégaux, dépendant du contexte. C'est pourquoi la désobéissance civile n'est pas exclue pour Rawls dans un système démocratique. Elle est donc légitime quand le gouvernement commet une injustice majeure et évidente. Le concept de désobéissance rawlsien a donc une certaine affinité avec celui de ses prédécesseurs puisqu'il s'agit pour le citoyen de s'opposer au manquement d'un gouvernement.

1.3. Justifications et stratégies de la désobéissance civile

a) Les trois conditions pour justifier la désobéissance civile

Le fait que la désobéissance civile soit un devoir des citoyens qui agissent avec conscience pour faire respecter les principes de la constitution n'implique pas que cette action soit sans conditions. Rawls croit au contraire qu'elle doit être limitée. En d'autres mots, l'utilisation de la désobéissance civile doit être raisonnable, et pour l'être, elle doit respecter trois conditions fondamentales.

Premièrement, l'injustice doit être reconnue par tous. L'action illégale doit être symbolique et assez évidente pour que tous les citoyens comprennent sa raison d'être sans grandes explications. Si la désobéissance civile est un acte politique qui s'adresse au sens de la justice de la majorité, elle ne peut être utilisée que dans les cas d'injustice évidente. « C'est pourquoi il est souhaitable de limiter la désobéissance civile aux infractions graves au premier principe de la justice, le principe de la liberté égale pour tous, et aux violations flagrantes de la seconde partie du second principe, le principe de la juste égalité des chances.

»[24] Pour illustrer son propos, Rawls utilise l'exemple du droit de vote. Il est clair qu'empêcher un citoyen adulte ou une minorité de voter dans un pays démocratique serait un cas d'injustice manifeste où la désobéissance civile pourrait s'appliquer puisque le principe d'égalité n'est pas respecté. Ici, on peut penser aux campagnes de Martin Luther King, dans les années cinquante et soixante, pour inciter les Noirs à s'inscrire sur la liste d'inscriptions électorale. Nous avons vu que même si les Noirs en avaient le droit, ils étaient victimes d'intimidations assez fortes pour ne pas utiliser ce droit. Voilà pourquoi, en 1965, la loi qui a interdit cette forme d'intimidation a été entérinée par le gouvernement américain et accepté par la population en général : elle faisait l'objet d'un consensus assez large. En général, on peut dire que le combat de Luther King pour les droits civiques était une lutte pour que les Noirs et les Blancs aient la même liberté et qu'ils puissent participer également au système démocratique américain. Rawls semble d'ailleurs avoir la ségrégation des Noirs en tête lorsqu'il affirme que « la violation du principe de la liberté égale pour tous est le motif le plus valable de désobéissance civile; ce principe définit le statut commun des droits, civiques égaux pour tous dans un régime constitutionnel et se trouve à la base de l'ordre politique. »[25]

Il y a pour Rawls une seconde condition tout aussi importante pour les acteurs de la désobéissance civile : l'apathie du gouvernement. Il est possible que la contestation légale d'une injustice n'ait eu aucun impact sur le gouvernement. « Ainsi, par exemple, les partis politiques existants sont restés indifférents aux revendications de la minorité ou bien n'ont montré aucun désir de les prendre en considération. Tous les efforts pour faire abroger les lois ont été ignorés et les protestations et les manifestations légales n'ont eu aucun succès. »[26] Dans ce cas, même si l'injustice en question n'est pas aussi flagrante

[24] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 412
[25] *Ibid.*, p. 412
[26] *Ibid.*, p. 413

que l'interdiction du droit de vote ou son empêchement par l'intimidation, la désobéissance civile peut être nécessaire comme dernier recours. Pourtant, cela ne doit pas empêcher les citoyens d'avoir aussi recours à des moyens légaux en parallèle. Ceux qui contestent doivent utiliser tous les moyens légaux autant que la désobéissance civile quand un gouvernement est apathique. Ici, on peut invoquer en exemple la campagne de Gandhi en Afrique du Sud quand il a utilisé des actions légales et illégales pour abolir la ségrégation envers les Indiens.

II peut arriver que malgré une injustice flagrante ou la présence d'un gouvernement apathique, la retenue soit préférable à la désobéissance civile. C'est ce que Rawls nomme sa troisième condition. Il fait ici allusion à une situation politique où plusieurs minorités seraient dans un état déplorable et revendiqueraient que justice soit faite. Même dans le cas où ces minorités pourraient avoir recours à la désobéissance civile, il serait plus prudent pour eux de s'abstenir de ce devoir pour ne pas perturber la paix sociale. « Mais il est concevable, même si c'est peu probable, que plusieurs groupes aient des raisons aussi fondées (au sens que nous avons défini) de recourir à la désobéissance civile, mais que, si tous agissaient ainsi, cela entraînerait des désordres considérables, risquant de nuire au fonctionnement d'une juste constitution. »[27] Rawls insiste sur cette limite ultime de la désobéissance civile : elle ne peut pas constituer une menace pour les lois qui garantissent la sécurité des citoyens dans un régime démocratique. Dans ce cas, le lien de confiance entre les acteurs de la désobéissance civile et les citoyens se briserait. C'est pour cette raison que la désobéissance civile ne doit pas être surutilisée. Dans ce cas particulier, Rawls pense qu'il faut trouver une autre solution. « La situation idéale, sur le plan théorique, consisterait dans une collaboration politique des minorités afin de limiter le niveau global de contestation. »[28] Cela nous démontre que le droit à la

[27] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 414
[28] *Ibid.*, p. 414

contestation ou le devoir de la désobéissance civile a des limites : si tous les citoyens pratiquaient ce droit ou ce devoir en même temps, il deviendrait nuisible.

Pour respecter ces trois conditions, il est donc primordial que l'action de désobéissance civile soit bien planifiée comme l'ont si bien démontré Gandhi et Luther King. « Ainsi, l'exercice de ce droit devrait, comme tout autre droit, être planifié rationnellement afin qu'il serve nos objectifs ou les objectifs de ceux que nous voulons aider. »[29]

b) Les stratégies de la désobéissance civile

Les cinq stratégies que nous avons retenues sont les suivantes : la non-participation, la publicité, la non-violence, la mobilisation et l'acceptation de la répression.

La première stratégie est le principe de non-participation. Comme le fait remarquer La Boétie dans son *Discours de la servitude volontaire,* les citoyens d'un État (qu'il soit de droit ou non) ont tendance à coopérer au pouvoir, même lorsque le gouvernement agit de façon injuste. En général, cette situation s'explique parce que les citoyens préfèrent se résigner plutôt que d'organiser une contestation efficace. En d'autres mots, l'obéissance est une position plus facile que la désobéissance. Elle comporte moins de risque sur l'individu. Mais, nous l'avons vu dans l'objection de conscience de Socrate et de Thoreau ainsi que dans les écrits de Gandhi et Luther King, les hommes qui collaborent à une injustice deviennent eux-mêmes des acteurs de cette injustice. Ils deviennent responsables d'une situation qui les désavantage. « Les opprimés se trouvent ainsi enfermés dans un processus de "victimisation" qui les fait regarder leur oppression comme une fatalité devant laquelle ils seraient totalement impuissants. Le premier acte de résistance est de refuser cette

[29] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 414

victimisation, d'opposer à l'injustice un "non" qui défie la fatalité. »[30] Quand il est appliqué à la sphère politique, ce « non » prend la forme de la non-participation. Il s'agit de ne plus collaborer avec le gouvernement pour tenter d'affaiblir son pouvoir. Cette stratégie incite les citoyens à retirer leur soutien au gouvernement, dans un cadre précis. Quand cette stratégie fonctionne, elle établit un nouveau rapport de force qui peut tourner à l'avantage des contestataires. Pensons aux campagnes victorieuses de Gandhi pour les droits des cultivateurs indiens en 1918 et 1928. Pour Rawls, la non-participation doit commencer par des moyens légaux. Ceux qui contestent doivent premièrement agir légalement. Ils montrent ainsi au public leur bonne volonté et leur confiance aux institutions. C'est seulement lorsque les moyens légaux n'arrivent à aucun résultat que la non-participation devient illégale en prenant la forme d'une campagne de désobéissance civile. Il s'agit donc d'un moyen de dernier recours, sans toutefois être révolutionnaire, car ceux qui désobéissent ne veulent pas la chute du système politique, simplement le changement d'une loi injuste.

Comme nous l'avons montré dans la définition, la désobéissance civile doit évidemment être connue du public et du gouvernement pour différencier les contestataires des criminels. Il s'agit de la seconde stratégie que Rawls nomme la publicité. Pourtant, Kimberley Brownlee fait la remarque suivante dans son article sur, la désobéissance civile : Si une personne publicise son intention de désobéir à la loi, elle donne à ses opposants politiques et aux autorités légales l'opportunité de contrer ses efforts pour communiquer. Pour cette raison, un acte de désobéissance dissimulé est quelquefois préférable aux actions annoncées publiquement. Gandhi a toujours rejeté cette option. Il tenait à envoyer un ultimatum au gouvernement pour en venir à un accord négocié avant de commencer une campagne de désobéissance civile. L'avantage de l'ultimatum est qu'il permet aux contestataires de conscientiser la population à

[30] Muller, J.-M. (2011), *L'impératif de désobéissance,* Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin, p. 198

l'injustice et de se donner du temps pour préparer leur campagne. C'est que la désobéissance civile, comme Rawls le démontre par ses trois conditions, doit se baser sur une analyse rigoureuse de la situation. Il ne s'agit pas simplement de dénoncer l'injustice, mais d'en donner des preuves évidentes afin de légitimer l'action ou les actions illégales. De plus, il est important pour ceux qui désobéissent de bien connaître leur adversaire et d'exploiter leur faiblesse pour réussir à l'affaiblir. Cela leur permet d'établir un objectif clair et possible. Un objectif irréaliste peut se retourner contre les contestataires et leur faire subir un échec. Pour cette raison, il faut se limiter à une injustice précise et essayer d'y mettre fin. Gandhi comprenait bien cette exigence quand il a organisé la marche du sel qui visait à sensibiliser la population indienne et le gouvernement britannique à une loi qui empêchait les Indiens de tirer profit de l'exploitation du sel, une ressource qui leur appartenait.

La non-violence est la troisième stratégie de la désobéissance civile. Pour respecter les droits et libertés de l'ensemble des citoyens ainsi que les institutions, les contestataires doivent agir de façon pacifique. L'histoire nous montre que cet aspect est extrêmement difficile à maintenir dans une action politique où la population est invitée à participer parce que la désobéissance civile a le désavantage d'attirer des factions plus radicales qui s'en servent pour utiliser des méthodes violentes. La violence discrédite la désobéissance civile. En commettant des actes violents, les contestataires donnent au pouvoir la légitimité d'utiliser la force contre eux et mettent en danger l'ordre public et les institutions. Pour Muller, « lorsque quelques milliers de personnes défilent pacifiquement dans les rues d'une ville, il suffit que quelques dizaines d'individus brisent les vitrines des magasins pour que tous les manifestants soient considérés comme des casseurs, justifiant par là la répression policière mise en œuvre sous prétexte de "rétablissement de l'ordre". »[31] Pour conjurer ce

[31] Muller, J.-M. (2011), *L'impératif de la désobéissance,* Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin, p. 201

problème, ceux qui organisent une campagne de désobéissance civile doivent afficher clairement leur stratégie non violente et inciter tous les participants à y adhérer de façon catégorique. Il va sans dire que la préparation psychologique et la force morale des participants sont nécessaires au bon fonctionnement d'une action illégale non violente et garantissent son succès. Cela n'a pas échappé à Gandhi, ni à Luther King qui incitait les dissidents à trouver cette force morale dans la spiritualité chrétienne inspirée des Evangiles.

Organiser la mobilisation est une autre stratégie capitale pour les acteurs de la désobéissance civile. C'est une stratégie qui s'appuie grandement sur la publicité afin de réunir le plus d'individus possible autour d'une même cause. En fait, il est nécessaire d'éviter la division qui affaiblirait une campagne de désobéissance civile et mettrait en péril le succès d'une action ou d'une série d'actions illégales. Selon Gandhi, cette cohésion était possible seulement grâce à la suprématie d'un chef charismatique et respecté par la population, c'est-à-dire lui-même. Si Luther King était d'accord avec ce principe, il n'a jamais hésité à déléguer ses responsabilités à d'autres leaders noirs pour bénéficier de l'appui de groupes locaux (souvent religieux) répartis à travers les États-Unis dans le but de transmettre son message et d'organiser ses campagnes. Dans les deux cas, ii s'agissait d'organisateurs hors pair qui ont su tirer profit du nombre pour défendre leurs causes.

En fait, ce que ces deux hommes nous enseignent par leur pouvoir de mobilisation, c'est que pour donner au nombre une cohésion, il faut utiliser la parole comme une arme de persuasion. Il ne s'agit pas ici d'être machiavélique ou de manipuler l'opinion publique. C'est justement contre cette façon de faire, propre au pouvoir, qu'il faut s'élever. Dans une campagne de désobéissance civile, les paroles utilisées doivent toujours être franches et respectueuses. Il n'y a ni chantage, ni menace. En ce sens, la prise de parole ne sert pas à discréditer

le gouvernement, mais plutôt à asseoir la crédibilité des contestataires par la publicisation de convictions raisonnables.

Il est aussi crucial pour ceux qui pratiquent la désobéissance civile de sensibiliser les citoyens que de les impliquer dans la lutte parce que pour renverser le pouvoir de force entre le gouvernement et les contestataires, leur contribution est nécessaire. La force de l'opinion publique doit être le pilier sur lequel s'appuient les acteurs de la désobéissance civile pour faire sur le gouvernement une pression assez forte qui l'oblige à revoir sa stratégie et à négocier. Les victoires de Gandhi et de Luther King tenaient de cet appui qu'ils ont su canaliser pour arriver à leurs fins. La grande nouveauté de Gandhi est d'avoir utilisé les médias avec brio pour mobiliser les gens, une idée qui a inspiré Luther King à agir de même. « Les désobéisseurs doivent donc veiller tout particulièrement à s'attacher la compréhension et la bienveillance des journalistes. Dans leur souci d'interpeller l'opinion publique, les désobéisseurs sont tout naturellement amenés à rechercher la publicité, à faire parler d'eux. »[32] II faut spécifier néanmoins que c'est la cause qui doit être mise de l'avant et non pas le charisme du ou des leaders, ce qui change une campagne de désobéissance civile en spectacle et lui enlève son caractère constructif. L'élaboration et la publicisation d'un programme constructif servent à gagner la confiance des citoyens. Ceux-ci doivent avoir confiance que l'aboutissement de leur participation à une campagne de désobéissance civile peut devenir une victoire, à la fois symbolique et réelle, pour l'ensemble de la société.

Les citoyens doivent aussi avoir confiance parce qu'ils sont conscients que de désobéir à une loi n'est pas sans risques. Surtout que devant la régression, Thoreau, Gandhi et Luther King demandent à tous de s'abstenir de résister. Il s'agit ici de l'ultime stratégie de la désobéissance civile et la plus difficile, car

[32] Muller, J.-M. (2011), *L'impératif de la désobéissance*, Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin, p. 205

elle implique la souffrance. En agissant ainsi, les contestataires peuvent utiliser la répression pour légitimer leur position et augmenter la sympathie de la population à leur égard. En tout temps, Gandhi est resté maître du jeu quand on l'a brutalisé et arrêté. Il a toujours accepté les sanctions à son égard, ce qui ne manquait jamais de marquer positivement l'opinion publique. De plus, il comprenait qu'une audience au tribunal était un excellent moyen pour publiciser sa cause. Plutôt que de s'en laisser imposer, de se comporter en victime, il tentait de rallier ses juges à son point de vue en utilisant des arguments rigoureux. Il reconnaissait sa responsabilité dans les faits, il reconnaissait qu'il avait agi illégalement, mais il ne se considérait pas coupable. C'est le pouvoir qui était coupable d'avoir agi injustement à l'insu du peuple. Son innocence le mettait dans une position de force et il en profitait pour accuser ses détracteurs. En d'autres mots, il voulait faire comprendre à ses juges qu'il était plus juste que la loi elle-même et qu'un changement s'imposait. Martin Luther King a aussi exploité cette stratégie quand il enjoignait les Noirs à se faire arrêté en grand nombre pour envahir les prisons américaines. II prétendait même que si des milliers de citoyens se retrouvaient en prison au nom d'une cause juste, ils devenaient plus forts que le gouvernement, ce que l'histoire de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis a prouvé.

1-4 Rôle de la désobéissance civile dans un régime démocratique

Après avoir vu la légitimité et la justification de la désobéissance civile en démocratie ainsi que les stratégies adéquates à utiliser, nous allons maintenant aborder son rôle. Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes de ce chapitre, Rawls ne prétend pas que la démocratie soit un régime parfait. Même s'il en admet la primauté sur les autres régimes politiques, il est conscient que des gouvernements peuvent commettre des injustices majeures et évidentes ou rester apathiques face aux revendications d'un ou de plusieurs groupes donnés. Dans ce cas, la désobéissance civile doit faire appel à la population pour

rétablir la justice. « Quand les lois et les programmes s'écartent des critères publiquement reconnus, il est possible de faire appel, dans une certaine mesure, au sens de la justice de la société. »[33] À l'instar de Locke et Thoreau. Rawls reconnaît donc la souveraineté du peuple : il est capable de reconnaître le juste et l'injuste. Cela implique qu'il y ait un consensus entre les individus sur une conception de la justice et que ce consensus doit être exprimé dans la constitution d'un État. Ainsi, la désobéissance civile «tente de formuler les conditions dans lesquelles on peut contester une autorité démocratique légitime de façon qui, tout en étant clairement contraire à la loi, exprime néanmoins une fidélité à cette loi et fait appel aux principes politiques fondamentaux d'un régime démocratique. »[34] Même si les acteurs de la désobéissance civile commettent des actes illégaux, ils doivent donc rester fidèles à l'esprit des lois telles qu'établies dans la constitution pour faire appel à la population. En ce sens, la désobéissance civile concerne tous les citoyens, pas seulement ceux qui contestent, puisque c'est la justice et le régime démocratique qui sont en cause. « En résistant à l'injustice dans les limites de la fidélité de la loi, elle sert à empêcher les manquements vis-à-vis de la justice et à les corriger s'il en produit. Que les citoyens soient prêts à recourir à la désobéissance civile justifiée conduit à stabiliser une société bien ordonnée, ou presque juste. »[35] Le rôle de la désobéissance civile est donc de maintenir et d'améliorer les institutions démocratiques afin de permettre à la société de s'approcher du modèle idéal de la justice.

Si Rawls est conscient que de faire appel à une conception commune de la justice peut être idéaliste en raison des factions qui existent dans toutes sociétés démocratiques, il pense qu'une constitution bien faite est toujours garante d'une majorité et que son poids dépasse les différends qui existent entre

[33] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice,* Paris, Seuil, p. 393
[34] *Ibid.*, p. 425
[35] *Ibid.*, p. 423

les conceptions de la justice. Ce qu'a besoin la désobéissance civile pour jouer son rôle est un consensus large et non pas unanime, comme c'est le cas lors des élections. En effet, un gouvernement est responsable dans la mesure où il est élu par une majorité qu'il représente adéquatement, de la même façon que ceux qui pratiquent la désobéissance civile ont besoin de l'appui de la majorité pour agir efficacement. Dans une société divisée où la coopération entre les individus se trouvent à l'intérieur de groupes ou de factions qui s'opposent, la désobéissance civile ne peut pas jouer son rôle.

Selon cette perspective, le problème de la décision d'utiliser la désobéissance civile se pose. En effet, comme les contestataires ne jouissent pas des résultats d'un scrutin pour prouver qu'ils ont l'appui de la majorité, à partir de quel moment la désobéissance civile a-t-elle un rôle à jouer? Et qui a le droit de décider? Pour Rawls, c'est aux citoyens de répondre à ce problème. « Pour agir de manière autonome et responsable, un citoyen doit prendre conscience des principes politiques qui sont à base de la constitution et qui en guident l'interprétation. Il doit essayer d'évaluer comment ces principes devraient être appliqués dans le contexte actuel. Si, après mûre réflexion, il arrive à la conclusion que la désobéissance civile est justifiée et se conduit en conséquence, il agit en accord avec sa conscience. »[36] Ce sont donc les citoyens qui sont ultimement responsables de l'usage de la désobéissance civile parce qu'ils ont la capacité morale de le faire.

Tant que les acteurs de la désobéissance civile évoluent illégalement au sein de la démocratie en respectant l'esprit des lois, il n'y a pas de danger que la société sombre dans le chaos. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risques. « Premièrement, la désobéissance civile peut être une force qui divise la société. Deuxièmement, comme la désobéissance civile est par définition publique, elle peut amener les gens à penser que la désobéissance est un recours

[36] Rawls, J. *Théorie de la justice,* Paris, Seuil, p. 429

justifiable pour changer la loi ou une politique gouvernementale. Troisièmement, la désobéissance civile peut encourager un irrespect général de la loi, particulièrement quand celle-ci est perçue comme étant indulgente envers-certaines infractions. »[37] Et que dire de la violence'? La vie de Gandhi et de Luther King nous montre à quel point la désobéissance civile peut être risquée à utiliser. Gandhi a dû annuler plusieurs fois des campagnes de désobéissance civile à cause de la violence qu'elle engendrait, autant de la part des manifestants que des forces de l'ordre. Malgré toutes les préparations et les précautions, l'histoire nous prouve que la tentative de recourir à la désobéissance civile peut se terminer dans un bain de sang. Mais, pour Rawls, dans ces cas extrêmes, la responsabilité en revient au gouvernement qui utilise les institutions pour maintenir certains citoyens dans une situation injuste, des citoyens qui n'avaient pas d'autres choix que d'utiliser le dernier recours de la désobéissance civile pour se faire entendre. « Car, employer l'appareil coercitif de l'État pour maintenir des institutions manifestement injustes est, en lui-même, un usage illégitime de la force auquel les hommes ont le droit de résister à un moment donné. »[38] Ici, la paix sociale n'est plus la responsabilité de ceux qui contestent, mais du gouvernement qui incite indirectement à la résistance par ses abus de pouvoir.

Malgré les risques évidents de désobéir à la loi, la désobéissance civile doit être tolérée par la loi. Pour Rawls, les « tribunaux devrait tenir compte, dans le cas d'actes de protestation, du fait qu'il s'agit de désobéissance civile et qu'elle peut être justifiée (ou semble l'être) par les principes politiques qui sont à la base de la constitution; ils devraient pour ces raisons réduire et, dans certains cas, suspendre la sanction légale. »[39] En somme, il ne fait aucun doute que la désobéissance civile peut être légitime et justifiée dans un système démocratique

[37] Brownlee, K. (2013), Civil Disobedience, [en ligne], plato. Stanford. edu/ entries /civil -disobedience
[38] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 430
[39] *Ibid.*, p. 426

même si elle est illégale, car en protégeant et en améliorant les institutions, elle est garante de la démocratie. Dans certains cas particuliers, elle est donc préférable à l'obéissance passive telle qu'énoncer par Hobbes qui peut, au contraire, rendre la démocratie moins juste en donnant libre cours à des lois ou des politiques qui vont à l'encontre de la constitution.

Il y a même des cas où la désobéissance civile peut être trop modérée, c'est-à-dire quand le gouvernement utilise des méthodes répressives inacceptables dans un état de droit.[40] Bien qu'il n'élabore pas ce sujet, Rawls semble faire allusion au principe d'autodéfense lockéen qui n'exclut pas la violence. «Or, dans-certaines circonstances, l'action militante et d'autres types de résistance sont certainement justifiés. »[41] En bref, on peut dire que les moyens de contestation répondent à une forme de hiérarchie : en premier lieu, la contestation légale, en second lieu la désobéissance civile et finalement, la contestation violente dans les cas où la démocratie même est menacée.

[40] Rawls, J. (1987), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 413
[41] *Ibid.*, p. 407

CHAPITRE 2 : DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE A LA DESOBEISSANCE CIVILE CHEZ ETIENNE DE LA BOETIE

Dans ce chapitre, il s'agira de montrer comment le peuple doit reconnaitre sa servitude et comment il doit se libérer de la tyrannie. Pour cela, nous allons d'abord présenter comment le tyran rend la servitude volontaire avant de voir que la désobéissance civile est une arme de libération.

2-1- Le tyran et la servitude volontaire

La Boétie assure que le peuple « consent à son mal ».[42] Si la servitude existe, c'est parce que les hommes se soumettent. Il affirme que pour être libre ; l'homme doit vouloir être libre. Le paradoxe est donc : comment les hommes peuvent-ils consentir à être asservis ? La Boétie évoque plusieurs raisons. Il rejette l'idée selon laquelle la servitude est naturelle. Au contraire, il la juge contre-nature. Il distingue la servitude contrainte de la servitude volontaire. Cette dernière est une servitude consentie. Pour illustrer la servitude contrainte, il prend l'exemple d'Athènes, qui fut asservie. Le peuple athénien reconnaissait sa privation de liberté, réalisait qu'il était entravé. La servitude volontaire est d'une autre nature.

La servitude volontaire peut être due à une habitude, à la tradition. L'homme ne se pose même plus la question de savoir pourquoi il est dans cette situation, si cela est bon pour lui. La Boétie avance également l'idée que l'homme accepte d'être asservi car il estime que celui au pouvoir parait capable de gouverner.

Il parle d'amitié pour le souverain. Mais refuse cette hypothèse. En effet, en mettant au pouvoir celui qui a bien agi, les hommes le mettent à une place ou il peut mal agir. Rien ne permet d'affirmer qu'un homme bon le reste une fois au

[42] La Boétie, E de. (1549*), Discours de la servitude volontaire*, Paris, Flammarion, p. 16

pouvoir. Ce serait être aveugle que croire une telle chose, un homme peut se conduire bien pour arriver au sommet, puis trahir ses promesses.

L'obéissance au maitre ne peut être légitimée ainsi. La force ne justifie par la servitude, la bonté et l'amitié non plus.

L'idée de gouvernement n'est pas contestée par La Boétie. Les hommes ont besoin d'une autorité politique. Mais la domination du maitre n'est pas une bonne chose. Si l'autorité politique prend le titre de "maitre ", elle prend le risque de devenir tyrannique.

Le roi est toujours susceptible de devenir tyran. Et il n'existe pas de bon tyran. La concentration de pouvoir est une menace. Il prend pour exemple Denys de Syracuse, d'abord roi puis tyran. Tous les titres de personnes au pouvoir (roi, seigneur, maitre, tyran) revoient à la même réalité : un homme tout puissant qui assoit son pouvoir sur un peuple asservi.

La Boétie réfléchit sur la figure du tyran. En prenant des exemples historiques, des exemples tirés des écrits d'Erasme ou de l'ancien testament, il conclut que le tyran est la figure du monstre. L'homme n'est pas monstrueux par nature, mais la place de maitre le rend tyrannique, et donc monstrueux. Le pouvoir dénature l'homme. Qu'importe la façon d'accéder au pouvoir (élection du peuple, la force des armes, l'hérédité)[43] l'homme gouverne toujours seul et devient tyran. La Boétie refuse de parler de "République" quand tout est à un. Le tyran ne cherche pas à remplir son devoir, il veut simplement tous les privilèges que lui accorde sa position.

La tyrannie demeure pour plusieurs raisons. Le peuple n'a jamais connu la liberté. Il ne peut donc pas la regretter, il est élevé dans la servitude et ne peut se révolter contre sa situation.

[43] La Boétie présente ainsi les trois sortes de tyran

La tyrannie tient aussi pour des raisons politiques. Les livres sont interdits, or ils représentent le savoir. Si la connaissance est interdite l'homme ne peut pas réaliser qu'il est asservi. Le tyran est entouré de fidèles qui s'arrangent pour que la connaissance reste hors de la portée du peuple. Le tyran peut aussi manipuler le peuple en l'amusant, en l'abêtissant. L'homme est un animal parmi les animaux. La Boétie constate que les animaux résistent, tentent de se libérer du joug de l'homme. « Nous flattons le cheval dès sa naissance pour l'habituer à servir. Nos caresses ne l'empêchent pas de mordre son frein, de ruer sous l'éperon lorsqu'on veut le dompter ».[44] « Même les bœufs, sous le joug geignent, et les oiseaux, en cage, se plaignent… ».[45] Cela montre que les animaux sentent aussi le mal et cherchent à se libérer. L'homme ne réagit donc plus de façon naturelle face au pouvoir. L'auteur pose la question de savoir ce qui est arrivé à l'instinct de défense de l'homme, son instinct de liberté. Pourquoi les hommes ne désirent-ils pas ce qui est leur plus grand bien ?

L'homme ne sait plus reconnaitre son bien, ni ce qui est naturel. La Boétie montre que les hommes qui ont une bonne condition sociale n'oublient jamais cette liberté et vont la défendre. Mais si les hommes n'ont jamais connu cette liberté, l'habitude les empêche de réfléchir à leur condition. La liberté est toujours un risque. La servitude est une façon d'échapper à sa propre liberté. L'homme préfère son esclavage.

[44] La Boétie, E de, (1549), *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Flammarion, p. 21
[45] *Ibid.*, p.21

2-2-La désobéissance civile comme arme de libération du peuple

Quand les négociations échouent, quand le dialogue est rompu, quand les décisions prises par les gouvernants ou les entreprises mettent en danger la santé, la sécurité, la liberté de chacune et chacun, désobéir devient un devoir citoyen.

Si on veut chercher le fondement philosophique de la désobéissance civile et de la non-coopération, il faut remonter aux écrits d'Etienne de la Boétie (1530-1563). Ce grand ami de Montaigne rédige en *1548*, le "Discours de la servitude volontaire". Cet essai développe l'idée que la nature de l'homme est d'être libre et s'il est esclave c'est volontairement. L'homme est complice de la servitude qu'il subit puisque le tyran tire son pouvoir et sa force de ceux-là même qu'il domine. L'esclavage du peuple ne tient pas à la force du tyran mais à sa propre démission. La paresse, la coutume, les habitudes endorment la raison et la vigilance. Le pouvoir du tyran existe parce que le peuple obéit à ses ordres, pour défaire le tyran il faut refuser de le servir. La Boétie, cet étudiant en droit de 23 ans, a l'intuition que le peuple, sans utiliser la violence, peut faire tomber un pouvoir absolu en lui retirant son soutien.

Cet écrit d'avant garde pose clairement la question de la soumission à l'autorité. Ce texte a fait scandale, il fut brûlé à Bordeaux par arrêt du Parlement en 1579. Il fut réédité pendant la Seconde guerre mondiale où il circulera sous le manteau. Ce texte reste d'actualité. Nous pouvons refuser dans la vie de tous les jours cette servitude volontaire, par exemple en refusant de se soumettre à la publicité et à une consommation effrénée, et en gardant la maîtrise de nos choix de vie. Ce texte nous incite en notre âme et conscience à ne pas cautionner des orientations prises en notre nom et à désobéir à des lois injustes. Il s'agit de préférer la légitimité à la légalité.

La démarche intellectuelle de La Boétie se déroule en deux temps. Elle débute par un étonnement philosophique devant l'état de servitude à laquelle la majorité est réduite. Puis vient l'explication, qui se fonde sur une théorie du pouvoir comme consentement des sujets. Gandhi et Martin Luther King sont les héritiers de cette démarche intellectuelle.

Ainsi, tout comme La Boétie, Simone Weil pense que « la soumission du plus grand nombre au plus petit nombre, ce fait fondamental de presque toute organisation sociale, n'a pas fini d'étonner tous ceux qui réfléchissent un peu »[46] Gandhi est amené au même constat. En Inde, ce sont « cent mille Anglais » qui maintiennent l'exploitation coloniale de « trois cent millions d'êtres humains »[47] Sans aucun doute, cette servitude est un mal qu'il s'agit de combattre. Mais pour le combattre, il faut d'abord le comprendre. Il s'agit d'identifier la cause de la servitude.

Pour La Boétie, la seule puissance du tyran, c'est de ses sujets qu'il la tient. Et cela est d'autant plus surprenant que d'après le girondin, la nature humaine est liberté[48]. Il y a donc une contradiction surprenante entre la condition humaine (état de servitude) et la nature humaine (état de liberté). C'est à percer ce mystère de la domination que s'attache La Boétie. La perspective classique explique la domination en se centrant sur les maîtres actifs, manipulant leurs esclaves passifs grâce à une large panoplie d'instruments : l'isolement des individus, le silence, la corruption et l'étourdissement, le divertissement, une fausse idée du devoir religieux et, en cas d'ultime nécessité, la force armée . La révolution intellectuelle de La Boétie consiste à faire sensiblement bouger ces deux pôles[49] : les esclaves deviennent actifs, et participent à cette domination. A la ruse des puissants qui trompent les esclaves, La Boétie substitue l'auto-

[46]Weil, S. « *Méditation sur l'obéissance et la liberté* », in LA BOETIE, Le *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Flammarion, p. 113
[47] Gandhi, (2007*), Résistance non violente*, Paris, Buchet-Chastel, p. 209
[48] « La liberté est naturelle », écrit La Boétie, op. cit. p. 142
[49] ABENSOUR, M. *« Les leçons de la servitude et leur destin* », in LA BOETIE, op. cit. p. 70

tromperie des esclaves. On définit d'habitude la servitude comme une privation de liberté, qui provient d'une cause extérieure à celui qui subit l'assujettissement. Pourtant, lorsqu'il y a servitude volontaire, la cause de l'assujettissement n'est plus extérieure mais intérieure : « c'est le peuple qui s'assujettit et se coupe la gorge »[50], écrit La Boétie. Le sujet se soumet volontairement au maître, il est l'auteur de sa servitude. Un peuple asservi ne l'est que parce qu'il l'a « choisi »

Cette analyse de la nature du pouvoir était destinée à une belle descendance. Elle est reprise par Anselme Bellegarrigue qui, de manière assez sévère envers les opprimés, s'adresse à eux par les termes suivants : « Vous avez cru jusqu'à ce jour qu'il y avait des tyrans *?* Et bien ! Vous vous êtes trompés, il n'y a que des esclaves : là où nul n'obéit, personne ne commande. »[51] Le dissident soviétique Vladimir Boukosky tire la même leçon de son expérience résistante : « Nous avons compris une grande vérité, à savoir que ce n'est pas le fusil, ce ne sont pas les chars, ce n'est pas la bombe atomique qui engendrent le pouvoir et le pouvoir ne repose pas sur eux. Le pouvoir naît de la docilité de l'homme, du fait qu'il accepte d'obéir »[52] Enfin, les millions d'euros que les armées occidentales investissent dans la recherche sur une stratégie de défense nationale fondée sur la non-coopération de masse prouvent que l'analyse laboétienne du pouvoir est pertinente aux yeux des dirigeants politiques actuels.

Gandhi reprend telle quelle l'hypothèse de la servitude volontaire puisqu'il reconnaît que « la servitude n'existe que parce qu'elle est volontaire »[53]. En effet, d'après lui, « ce ne sont pas tant les fusils britanniques qui sont responsables de notre sujétion que notre propre coopération volontaire ».[54] Le gouvernement colonial n'a en lui aucun pouvoir puisqu'il « est impossible au gouvernement

[50] LA BOETIE, E de. (1549), *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Flammarion, p. 16
[51] BELLEGARRIGUE, A. (2000), cité in *BEKAERT, Xavier, Anarchisme, violence, non- violence*, p. 65
[52] BOUKOVSKY, V. (1978), *Et le vent reprend ses tours : Ma vie de dissident*, p. 35
[53] GOYARD-FABRE, S. (1993), in *La Boétie, Discours de la servitude volontaire*, p. 80
[54] Gandhi, (1969), *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, p. 247

même le plus despotique de rester au pouvoir autrement qu'avec l'accord des gouvernés »[55]

Mais il faut maintenant prolonger l'analyse laboétienne pour nous demander comment les sujets manifestent leur volonté de servir. Dans les faits, comment s'exprime la servitude volontaire ? Le désir de soumission, répond Pierre Clastres, prend forme dans « l'amour de la loi »[56] et l'obéissance aveugle au maître, c'est-à-dire aux lois qu'il édicte. La loi est la volonté du souverain sous sa forme juridique. Or il n'est pas de plus grande preuve d'amour du tyran que d'obéir à sa moindre volonté. « L'insuffisance d'amour, c'est la transgression de la loi »[57]. Nous pouvons ainsi en conclure que l'obéissance inconditionnelle aux lois est le corollaire de la servitude volontaire.

Les penseurs de la désobéissance civile, s'étant basés sur l'hypothèse de la servitude volontaire, vont en tirer comme conséquence pratique la nécessité de désobéir au tyran pour précipiter sa chute.

Pour La Boétie, la liberté se confond avec le désir de liberté. Puisque le maître ne tient sa puissance que du don que les esclaves lui font de leur liberté, puisque le maître est à sa place uniquement parce que ses sujets l'y ont mis ; il suffit à ces derniers de vouloir la liberté pour avoir la liberté . Puisque la liberté est un attribut naturel des hommes, et qu'être libre et vouloir être libre ne font qu'un, le désir de liberté est donc lui aussi dans la nature de l'homme : « la nature de l'homme est bien d'être franc et de le vouloir estre »[58] Il suffit donc aux sujets de cesser de soutenir leur maître, leur tyran ou leur gouvernement pour que celui-ci périclite : « aussitôt que les sujets cessent de craindre la force du tyran, son pouvoir s'effond »[59] affirme Gandhi. Ce constat permet d'élaborer

[55] Loc. cit.
[56] CLASTRES, P. « *Liberté, Malencontre, Innommable », in LA BOETIE, Discours*, Paris, Flammarion, p. 266
[57] Loc. cit.
[58] LA BOETIE, op. cit. p. 155 « Estre franc » signifie « être libre »
[59] Gandhi, (1969), *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, p. 247

une nouvelle méthode de lutte contre l'oppression du tyran : « II ne faut pas que [...] nous restions complices, explique Gandhi. Au contraire, il faut combattre le mal en cessant d'apporter notre concours au malfaiteur d'une manière directe ou indirecte »[60]. Or nous avons expliqué plus haut que le soutien au tyran se manifeste par l'obéissance inconditionnelle aux lois. Par conséquent, le combat contre ce mal doit commencer par le refus de l'obéissance inconditionnelle aux lois.

Le problème auquel nos penseurs sont parvenus peut être formulé ainsi : « comment anéantir un gouvernement qui nous oppresse, étant donné que ce gouvernement n'existe que parce que nous voulons qu'il existe, c'est-à-dire parce que nous obéissons systématiquement à ses lois ? » La réponse est dans la question ! Il n'est besoin ni d'insurrection ni de fusils, ni d'organisation secrète ni de partis. Nul besoin de sang, ni de brutalité. Nul besoin de lutter, il suffit de ne plus vouloir être esclaves. « Soyez donc résolus à ne plus servir et vous serez libres, déclare La Boétie. Je ne veux pas que vous le heurtiez, ni que vous l'ébranliez, mais seulement ne le souteniez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse dont on dérobe la base, tomber de son propre poids et se briser »[61]. Il suffit aux sujets, pour faire chuter ce gouvernement, de cesser d'obéir inconditionnellement à ses lois. « Cela définit, en fait, une révolution pacifique »[62], affirme Thoreau. Et il précise : « Quand le sujet a refusé obéissance et que le fonctionnaire démissionne, alors la révolution est accomplie »[63].

Cette nouvelle méthode, appelons-la, comme Thoreau. « Désobéissance civile »[64]. Cette stratégie d'action collective découle donc logiquement de l'idée philosophique de servitude volontaire. Thoreau ne fait que prolonger dans ses

[60] Gandhi, (1969), *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, p. 250
[61] LA BOETIE, E de. (1549), *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Flammarion, p. 18
[62] Thoreau, (1973), *La désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 39
[63] *Ibid*., p. 40
[64] Nous ne sommes cependant pas certains que l'expression soit de Thoreau

conséquences politiques et tactiques l'hypothèse de la servitude volontaire. Puisqu'un gouvernement ne tient que par le consentement de sa population, il suffit à cette dernière de retirer son aval pour faire chuter le gouvernement : « Aucun gouvernement, affirme Gandhi, et à plus forte raison le gouvernement indien, ne peut subsister si les gens cessent de le servir »[65]. De même, selon Thoreau, « si un millier d'hommes devaient s'abstenir de payer leurs impôts cette année », cela suffirait à grever les recettes de l'Etat du Massachusetts et ainsi à l'empêcher « de commettre des violences et de verser le sang innocent »[66] au Mexique.

Ainsi, la « puissance intrinsèque de l'acte »[67] de désobéissance civile découle de l'hypothèse philosophique de la servitude volontaire. Gandhi a parfaitement compris le lien inextricable entre ces deux théories, puisqu'il affirme : « en politique, son utilisation [l'utilisation de la désobéissance civile] est fondée sur la maxime immuable selon laquelle gouverner n'est possible que dans la mesure où la 'population consent, consciemment ou inconsciemment, à être gouvernée »[68]. Mais l'héritage laboétien des penseurs de la désobéissance civile va plus loin. Ils doivent en effet à La Boétie d'avoir institué le peuple en acteur politique de sa propre émancipation.

La Boétie opère un déplacement politique primordial : dans le jeu politique, le peuple n'est plus l'élément passif, dont le destin dépendrait uniquement de la volonté de Dieu et des décisions du roi. Désormais, le peuple est un acteur politique à part entière. Sa libération ne sera pas l'œuvre d'agents extérieurs. L'émancipation, pour être réelle, doit être une auto-émancipation. On retrouve cette idée au fondement de la notion de désobéissance civile.

[65] Gandhi, (2007), *Révolution non violente*, Paris, Buchet-Chastel, p. 102
[66] Thoreau, (1973), *La désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 39
[67] PEDRETTI, (2001), *La figure du désobéissant en politique*, Paris, Seuil, p. 56
[68] Gandhi, (2007), *Résistance non violente*, Paris, Buchet-Chastel, p. 387

Il faut parler, en effet ; à propos de La Boétie, d'une véritable révolution intellectuelle. Après lui, il sera impossible de considérer le « peuple » comme étant le sujet passif d'un maître actif, rusé et manipulateur. La cause de la servitude est intérieure au peuple. Le tyran n'a aucune autre puissance que celle que lui fournissent ses sujets. Au maître, « il ne faut pas lui oter rien, mais ne lui donner rien »[69]. L'oppression n'est pas le produit des maîtres, faibles et efféminés, mais du peuple, seul capable de s'assujettir ou de s'émanciper.

Etant donné que la condition du peuple ne dépend que de son choix, le Discours « ne serait-il pas un appel à l'auto-émancipation du peuple ? »[70], se demande, à juste titre, Miguel Abensour. La servitude volontaire est une idée qui fait proprement scandale. Et de nombreux oppresseurs du peuple pourraient la reprendre à leur compte, en arguant que si le peuple veut être servile telle doit être sa condition. Mais la visée de La Boétie est inverse. Le jeune girondin pense la servitude volontaire depuis la liberté : puisque le peuple s'asservit, lui seul pourra se libérer, s'émanciper.

Il faut alors lire le Discours comme une œuvre éminemment politique et profondément engagée. C'est au peuple que revient la tâche de se libérer, et non à des agents extérieurs ou à des professionnels de la révolution qui, sous prétexte de lutte contre l'oppression, remplaceront les anciens tyrans par de nouveaux. L'histoire abonde d'exemples de révolutions manquées parce que menées et confisquées par une classe, un parti ou un homme. L'avant-garde révolutionnaire s'est bien souvent constituée en bureaucratie autoritaire réprimant dans le sang ce peuple au nom duquel elle avait pris le pouvoir. La Boétie n'a pas explicitement formulé la thèse de l'auto-émancipation. Mais tout chez lui l'annonce. Il faut donc considérer le jeune girondin comme l'annonciateur de la devise marxiste selon laquelle « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre

[69] La Boétie, E de. (1549), *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Seuil, p. 15
[70]ABENSOUR, M. (2007), « *Du bon usage de la servitude volontaire* ? », Paris, Seuil, p. 83

des travailleurs eux-mêmes ». Et comme le pourfendeur de la doctrine léniniste des « professionnels de la révolution », pour qui le prolétariat n'est rien sans l'avant-garde extérieure qui le guide et l'instruit.

Gandhi a constamment insisté sur la nécessité que la libération du peuple indien soit le résultat de sa propre action. A travers chacune des luttes qu'il a menées, le Mahatma s'est efforcé d'intégrer au combat les masses populaires. Aux yeux des nationalistes extrémistes, explique l'historien Claude Markovits, « la libération de l'Inde ne pouvait venir que de l'action d'une petite élite de héros affranchis de la peur physique du colonisateur. La masse du peuple, trop couarde pour se délivrer de la peur, devrait donc se tenir à l'écart et se contenter de soutenir et d'applaudir les héros dans leur lutte »[71]. Gandhi, au contraire, proposa une technique « qui permettrait même à ceux qui n'étaient pas entraînés au combat physique de se délivrer de la peur et d'agir efficacement »[72]. Le Mahatma fut ainsi le principal artisan de la transformation du Congrès en un parti politique de masse. Avant 1914, le Parti du Congrès[73] n'était qu'un petit parti politique indien, composé d'une élite restreinte et anglicisée, faisant peu confiance à l'ensemble de la population, et menant seule des négociations timorées avec les Britanniques en vue d'une éventuelle indépendance lointaine. A partir de 1915 et de son retour définitif en Inde, Gandhi œuvre pour l'inclusion des masses dans le mouvement nationaliste et au sein du Congrès. Comme La Boétie, Gandhi pense que « le pouvoir vient du peuple »[74] et que c'est donc à lui et non à une de ses fractions, de mettre un terme à l'oppression coloniale. Gandhi se méfie en fait de l'émergence d'une nouvelle élite qui mènerait seule le mouvement d'indépendance et qui une fois les Anglais partis, monterait sur le trône de ces derniers. Il énonce là l'idée, centrale dans les mouvements d'indépendance, selon laquelle il est inutile de remplacer les exploiteurs

[71]MARKOVITS, C. (2000), *Gandhi*, Paris, Presses de Sciences, p. 149
[72] Loc. cit.
[73] Première formation politique indienne, créé en 1885, et n'ayant à l'époque aucune revendication indépendante
[74] Gandhi, (2007), *Résistance non violente*, Paris, Buchet-Chastel, p. 240

coloniaux par des exploiteurs indigènes : « Si en définitive, le seul changement attendu ne touche qu'à la couleur de l'uniforme militaire, nous n'avons vraiment pas besoin de faire toutes ces histoires. De toute façon, dans ce cas-là, on ne tient pas compte du peuple. On l'exploitera tout autant sinon plus, qu'en l'état actuel des choses »[75].

Se faisant l'exact écho de Gandhi, King affirme que le mouvement des droits civiques doit être l'œuvre de l'ensemble de la communauté noire. Dès le départ, il prend soin de choisir une forme de protestation permettant à tous les Noirs d'y participer. Ainsi, le 1er décembre 1955, suite à l'arrestation de Rosa Parks, une afro-américaine ayant refusé de laisser sa place à un Blanc dans le bus, King et ses collègues invitent les Noirs à n'utiliser aucun bus le 5 décembre suivant. Le choix du boycott est tout sauf anodin. Il permet aux enfants, aux femmes mais aussi « [aux] boiteux, [aux] estropiés et [aux] infirmes »[76] de prendre part au mouvement, et de se sentir pleinement intégrés dans la lutte que va mener, unie, toute une communauté d'opprimés. Durant ses quatorze années de vie publique. King veillera sans cesse à la dimension populaire du mouvement des droits civiques. .Ainsi, à la veille de sa mort, pour la Campagne contre la pauvreté, King prévoit une « opération de désobéissance civile à grande échelle » qui inclura « tous les pauvres »[77].

L'auto-émancipation du peuple ne doit pas se tromper d'adversaire : les théoriciens de la désobéissance civile cherchent à éradiquer le mal à sa racine.

Il convient de remarquer qu'une troisième et dernière composante de l'hypothèse laboétienne de la servitude volontaire est reprise (et prolongée politiquement) dans la pratique désobéissante de Gandhi et de King : la source

[75] Gandhi, (2007), *Résistance non violente*, Paris, Buchet-Chastel, p. 240
[76] KING, (2006), *Révolution non violente*, Paris, Payot, p. 49
[77] KING, (2008), *cité in MOLLA, Serge, Les idées noires de Martin Luther King,* Paris, Payot, p. 202

du mal réside dans un système moins que dans les individus, qui doivent être considérés comme les rouages de ce système.

Lorsque, dans le Discours de la servitude volontaire, La Boétie parle de « tyrannie », il entend par là une structure sociale pyramidale, formée d'oppression généralisée des individus supérieurs sur les individus inférieurs. La tyrannie est un système saturé de hiérarchie. Le premier tyran, situé au sommet de la pyramide d'oppressions, est soutenu par « quatre ou cinq » hommes. Ces quatre ou cinq se dévouent au confort du tyran et acceptent de souffrir pour obtenir ses faveurs. S'ils s'abaissent ainsi, c'est qu'en compensation ils « en ont sous eux six cent qu'ils dressent, qu'ils corrompent aussi comme ils ont corrompu le tyran. Ces six cent en tiennent sous leur dépendance six mille » à qui ils octroient quelques privilèges, et ainsi de suite jusqu'à la base de la pyramide. La société est donc entièrement infestée de « petits tyranneaux » oppressés par leurs supérieurs et oppressant leurs inférieurs. Dans un tel état social, l'amitié est impensable et le bonheur chimérique. L'amitié n'est en effet possible « qu'entre gens de bien » non entre tyranneaux. Les méchants, quand ils s'assemblent, « ne sont pas amis, mais ils sont complices », écrit La Boétie. En outre, chaque seconde de vie est employée à plaire à un supérieur qui fait régner son arbitraire, et à éviter que les inférieurs que l'on exploite ne se vengent et ne nous tuent[78]. Dans ces conditions, le bonheur n'est pas permis[79].

Cette analyse du social peut être dite systémique, au sens où les individus sont pris dans un système[80] qui les dépasse et les maîtrise. Ils sont certes les auteurs de ce système - ce système n'est pas né de nulle part, il est une construction humaine, et les hommes en portent la responsabilité - mais, une fois

[78] La Boétie remarque que les tyrans sont souvent tués par leurs favoris, qui vivent dans la crainte permanente de leur maitre.
[79] La Boétie comme Socrate dans Gorgias, semble donc suggérer qu'un tyran ne peut pas être heureux, qu'un être immoral ne peut pas connaitre le bonheur.
[80] Gandhi vise le système de colonisation, King celui de la ségrégation et Thoreau celui de l'esclavage.

ce système mis en place, les individus en deviennent des pièces et des rouages ayant perdu leur autonomie et ne parvenant pas à s'en extraire[81].

Cette analyse « systémique » du pouvoir a une influence considérable sur le choix de l'action politique qui va être employée pour abattre la tyrannie. Le remède dépend en effet du diagnostic. Si l'on pense par exemple que le mal réside dans la seule personne du tyran, on sera alors favorable au tyrannicide ou à la propagande par le fait (attentats contre les dirigeants politiques). Au contraire, les penseurs de la désobéissance civile optent, comme La Boétie, pour une analyse systémique : le mal réside dans un système. Ainsi. King se réjouit qu'en 1963 à Montgomery, les militants du mouvement aient compris que « l'ennemi du Noir n'était [pas] un individu, mais un système qui amenait celui-ci à mal agir »[82]

L'analyse systémique a donc pour première conséquence d'atténuer la responsabilité des oppresseurs. La deuxième conséquence, liée à la précédente, est que les opprimés ont pour ennemi un système et non d'autres êtres humains. « En faisant appel à la méthode non-violente, affirme Gandhi, c'est le capitalisme et non le capitaliste que nous cherchons à détruire »[83]. Selon lui, il faut s'opposer et détruire les « systèmes » et non leurs « auteurs »[84]. Enfin, la troisième conséquence de l'analyse systémique est que les oppresseurs pâtissent autant de l'oppression que les opprimés. King explique ainsi que « la ségrégation est un mal parce qu'elle s'attaque à l'âme de l'un et de l'autre, à l'âme de celui qui soutient la ségrégation et à sa victime. Le Noir n'est pas le seul qui souffre, la nation toute entière en souffre. »[85] Une telle affirmation n'est pas purement métaphysique. King explique en effet que « beaucoup de Blancs déshérités

[81] Il faut ainsi concevoir le social du point de vue d'un structuralisme constructiviste ou d'un constructivisme structuraliste.
[82] KING, (2006), *Révolution non violente, Paris, Payot, p.* 48
[83] Gandhi, (2007), *Résistance non violente*, Paris, Buchet-Chastel, p. 231
[84] Ibid., p. 59
[85] KING, (2008), cite in *MOLLA*, Paris, Payot , p.47

furent des victimes au second degré de l'esclavage »[86]. De fait, la présence de millions d'esclaves sur le continent américain a « complètement faussé » le prix du travail et a maintenu les salaires des ouvriers blancs à un niveau extrêmement bas. Et King va jusqu'à inverser notre vision traditionnelle de la victime puisque, parlant toujours des travailleurs blancs, il affirme qu'« en un sens, leur condition est pire que celle des Noirs, car ils ont été tellement abusés par les préjugés qu'ils en sont arrivés à soutenir leurs oppresseurs »[87]. Gandhi, à l'instar de King, plaide pour la compassion envers les oppresseurs, perçus comme les premières victimes de leur propre système. Comme le dit Ashish Nandy, « Toute sa vie, Gandhi a cherché à libérer les Anglais plus que les Indiens du système esclavagiste, et à libérer les Brahmanes plus que les Intouchables du système des castes »[88]. En abordant l'oppresseur avec les yeux du philosophe « systémicien », on ne peut voir en lui qu'un homme malheureux et perdu, qui commet le mal non par méchanceté mais par désespoir. En conséquence, au moment de la révolte, il faut traiter le tyran non seulement comme un homme avec le respect que l'on doit à tout homme - mais aussi comme un être perdu, à qui il faut apporter le réconfort. Gandhi et King souscriraient ainsi sans hésiter aux propos de Barthélémy de Ligt, pour qui « un véritable révolutionnaire ne peut jamais être ennemi envers ses ennemis ni criminel envers des criminels, et d'autant moins parce que les criminels sont en premier lieu des victimes de la société. La révolution exige non seulement le renoncement de toute violence vis-à-vis des peuples et des classes, mais aussi vis-à-vis des individus.»[89]

Nous achevons ainsi la traduction philosophique de la servitude volontaire en désobéissance civile. Mais un point, crucial pour la suite de notre développement, doit être l'objet de notre attention : si la servitude volontaire est bien le reflet de la désobéissance civile à travers le miroir de la philosophie, ce

[86]KING, *Révolution non violente*, Paris, Payot, p. 199
[87] *Ibid*., p 199
[88] NANDY, A., (1978) , « *Oppression and human liberation :" Towards a Third World Utopia* ", P. 172
[89] DE LIGHT, B. (1935), *Pour vaincre sans violence*, Paris, G. Mignolet et Storz, p. 125

reflet comme tout reflet est inversé ! Un miroir inverse toujours l'image du visage qui se place face à lui. La gauche devient la droite, et la droite devient la gauche. De même, la servitude volontaire, en reflétant la désobéissance civile, procède à son inversion. En effet, comme nous l'avons expliqué plus haut la servitude volontaire formule en négatif (les dominés s'auto-asservissent) ce que la désobéissance civile exprime positivement (les dominés s'auto-émancipent). Il s'agit désormais d'envisager le rapport de l'hypothèse laboétienne à la notion de conversion utopique. Ayant démontré l'unité de la servitude volontaire et de la désobéissance civile, la comparaison de la servitude volontaire et de l'utopie dévoilera indirectement la nature du rapport entre désobéissance civile et utopie.[90]

Il est clair que la vérité de l'homme réside dans sa capacité à défendre et à protéger son droit naturel de liberté. Ceci est le cœur de la philosophie politique de La Boétie dont il rend compte ici de façon magistrale en ces termes : « Nous ne sommes pas nés seulement en possession de notre franchise, mais avec affectation de la défendre »[91] Reconquérir sa vérité originaire est 1a mission que la nature assigne à tout homme, à tout peuple, en déposant en lui la liberté.

Pour la prise en charge de cette mission, les hommes ont besoin d'être éclairés. Il faut toujours plus de lumière aux peuples pour leur éviter la dénaturation. De ce point de vue, La Boétie annonçait déjà les Lumières deux siècles plus tôt. La lumière naturelle permet de sauvegarder sa nature d'homme pour atteindre la devise des temps modernes : « Sapere Aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement !».[92]

La clarté de la raison est donc la condition de la liberté. Rendre l'homme à sa nature véritable, c'est le conduire à la raison dont la clarté dépend de sa prise de

[90] Idéal social ou politique qui ne tient pas compte la réalité.
[91] La Boétie, E de. (1983), *Discours de la servitude volontaire, Paris, Flammarion,* p. 141
[92] Kant, E. (1985), *Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières* ?, Paris, Gallimard, p. 209

conscience et de la valeur de son effort critique. Autrement dit la liberté dépend de l'audace du savoir.

Le Discours de La Boétie portait déjà en lui, les germes de la naissance du monde moderne. Les temps modernes apparaissent ici en arrière-fond du Discours sans pour autant en être un impensé, car c'est un arrière-fond porteur d'une philosophie authentiquement nouvelle.

CHAPITRE 3 : APPROCHE CRITIQUE DE LA DESOBEISSANCE CIVILE

Dans ce dernier chapitre, nous abordons les approches critiques de la désobéissance civile. Nous verrons que le refus d'impôt de Thoreau tient d'une objection de conscience que d'une désobéissance civile, car son acte n'est pas politique, mais individualiste. Nous expliquerons enfin les inconvénients de la désobéissance civile.

3-1- La désobéissance civile selon David Henry Thoreau

L'expression Civil Disobedience apparait pour la première fois en 1866 dans un recueil posthume de textes de l'écrivain américain Henry David Thoreau (1817-1862). En juillet 1864, il avait été mis en prison à Concord (Massachusetts) parce qu'il refusait de payer l'impôt à un Etat dont il contestait la politique, notamment son soutien à l'esclavage et sa guerre contre le Mexique. En cela, il suivait l'exemple de son ami Bronson Alcott, qui avait aussi connu la prison trois ans plus tôt pour la même raison. Thoreau ne passa qu'une nuit en prison, une personne de son entourage, probablement sa tante, ayant dès le lendemain acquitté pour lui la somme due. Pour son acte de désobéissance, il est enfermé dans la prison de sa ville natale où il reçoit le philosophe Ralph Wald Emerson. A la question posée par son ami : « Pourquoi êtes-vous là?, il réplique : "Pourquoi n'y êtes-vous pas?" »[93] Il exprime ainsi qu'il assume pleinement son geste. En janvier 1848, 18 mois après son arrestation, Thoreau donne une conférence dans laquelle il partage ses réflexions au sujet de sa nuit en prison, conférence qu'il intitule *Relation de l'individu à l'Etat.* Il donne cette conférence de nouveau en février sous le titre de *Droits et devoirs de l'individu.* Le contenu de cette dernière conférence est publié en 1849 sous un nouveau titre : *Résistance au gouvernement civil.* En 1866, après sa mort, le texte de Thoreau

[93] Durand, G. (2004), *Pour une éthique de la dissidence*, Montréal, Liber, p. 28

sera intitulé *Du devoir de la désobéissance civile* par un éditeur dans un recueil posthume d'essais. Aujourd'hui, on le connaît sous le titre de *La désobéissance civile*. Pourtant, si Thoreau parle effectivement de désobéissance dans ce texte, l'expression « désobéissance civile » n'y apparaît jamais. D'après l'éditeur, l'expression viendrait de la correspondance de Thoreau, mais il n'existe aucune preuve matérielle de ce fait, ni que l'écrivain ait voulu changer son titre orignal. Par conséquent, la question qu'on est en droit de se poser est celle-ci : est-ce que l'acte de Thoreau est de la désobéissance civile ou non?

Pour répondre à cette question, il faut se pencher sur le texte lui-même. Thoreau commence en commentant la devise préférée d'un père de la Révolution américaine, Thomas Jefferson : « Le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins. »[94] Autrement dit, pour Thoreau, comme Jefferson, le pouvoir du gouvernement a des limites. Certes, le gouvernement est nécessaire, mais il doit intervenir le moins possible dans la vie des gens parce que l'homme est fondamentalement libre, il n'a pas à être assujetti à l'Etat. Cette conception de l'être humain est une idée centrale du libéralisme. On la trouve chez John Locke qui considère que les hommes sont libres naturellement. « C'est un état de parfaite liberté, un état dans lequel, sans demander de permission à personne et sans dépendre de la volonté d'aucun autre homme, les hommes, peuvent faire ce qui leur plaît de disposer de ce qu'ils possèdent et de leurs personnes, comme ils jugent à propos, pourvu qu'ils se tiennent dans les bornes de la loi de la nature. »[95] De quelle loi parle-t-il ? La première borne dont Locke évoque est le respect de soi-même. Personne n'a le droit de se détruire lui-même. Il faut également respecter les autres. « L'état de nature à la loi de la nature, qui doit la régler, et à laquelle chacun est obligé de se soumettre et d'obéir : la raison qui est cette loi enseigne à tous les hommes, s'ils veulent bien la consulter, qu'étant tous

[94] Thoreau, D.H. (1973), *La désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 35
[95] Locke, J. (1984), *Traité du gouvernement civil, Paris, Garnier, Flammarion,* p.173

égaux et indépendants, nul ne doit nuire à un autre, par rapport à sa vie, à sa santé, à sa liberté, à son bien [...] »[96]

Contrairement à Hobbes qui voit en l'homme un loup pour l'homme, Locke croit que les hommes pourraient vivre en harmonie sans gouvernement puisque c'est ainsi qu'ils vivaient à l'état de nature. Mais cet état de nature comporte aussi des risques permanents qui menacent la sécurité des hommes. Ainsi, pour la protection de ses droits civiques et pour garantir sa liberté naturelle, l'homme a avantage à transférer à l'État certains de ses droits naturels par un contrat. Par conséquent, la tâche principale du gouvernement est de garantir à ses citoyens des droits (protégés par des lois) qui leur permettront d'être libres. En aucun cas. nous dit Locke, le gouvernement « doit agir selon sa volonté particulière, mais seulement en vertu de la volonté de la société déclarée dans les lois. »[97] Tant que le gouvernement est responsable, les citoyens ont le devoir d'obéir. Il faut obéir à la loi parce qu'elle est juste, non pas parce que c'est une loi. Et une loi ou une politique gouvernementale juste est une loi ou une politique qui respecte la conception de la justice des citoyens et les principes de la démocratie. Elle défend ses droits et sa liberté.

Fort de ce résonnement, Thoreau fait remarquer dans *Résistance au gouvernement civil* que le gouvernement américain en faisant la guerre au Mexique n'agit pas avec le consentement du peuple. Il agit pour accomplir la volonté d'une minorité au pouvoir. « Nous sommes témoins en ce moment de la guerre du Mexique, l'œuvre d'un groupe relativement restreint d'individus qui se servent du gouvernement permanent comme d'un outil, car au départ, jamais les gens n'auraient consenti à cette entreprise. »[98] Thoreau ne fait pas simplement référence à la guerre du Mexique dans son texte quand il parle d'injustice. Il fait

[96] Locke, J. (1984), *Traité du gouvernement civil, Paris, Garnier*, p.175
[97]Muller, J.-M. (2011*), L'impératif de désobéissance*, Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin, p. 47
[98]Thoreau, D.H. (1973), *La désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 54

aussi référence à l'esclavage dans les états du Sud. Pour lui, cette situation est injuste, car la position du gouvernement fédéral qui la tolère ne repose pas sur la conception de la justice de la majorité et sur les principes démocratiques. A l'époque où il rédige son texte, tous les états du Nord ont aboli l'esclavage et représentent une plus grande partie de la population américaine. Dans les deux cas, Thoreau croit que le gouvernement viole les droits naturels des victimes (les Mexicains, les Noirs) qui sont menacés tout en négligeant l'opinion de beaucoup d'Américains tels que lui indignés par cette pratique. De plus, en entretenant une guerre et l'esclavage, le gouvernement produit un état d'insécurité permanent qui va à l'encontre de sa responsabilité : assurer la sécurité à tous les citoyens.

Thoreau pense évidemment que le gouvernement ne respecte pas sa part du contrat social, mais aussi qu'il ne tient 'pas compte de la capacité de raisonnement des citoyens. Comme Locke, Thoreau croit que le citoyen est le législateur de l'État. C'est à lui de décider ce qui est bien et mal dans la société. Pourtant, le gouvernement américain nie cette faculté chez l'homme en faisant de lui une machine dont il peut disposer pour ses propres intérêts, comme c'est le cas pour la guerre. « La masse des hommes sert ainsi à l'Etat, non point en humain, mais en machine avec leur corps. C'est eux l'armée permanente et la milice, les geôliers, les gendarmes, la force publique, etc. La plupart du temps sans exercer du tout leur libre jugement ou leur sens moral; au contraire, ils se ravalent au niveau du bois, de la terre et des pierres et on doit pouvoir fabriquer de ces automates qui rendront le même service. *»*[99] Le gouvernement américain agit comme si les citoyens dépendaient de l'État alors que dans la tradition libérale lockéenne, c'est l'État qui dépend des citoyens. En ne respectant pas la majorité ainsi que sa conception de la justice et en niant la capacité de raisonner des citoyens sur des sujets capitaux comme la guerre et l'esclavage, le gouvernement américain devient pour Thoreau contestable. En effet, quel

[99] Thoreau, D.H. (1973), *La désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 59-60

citoyen serait prêt à aller faire la guerre, à tuer et à risquer sa vie pour envahir un autre pays s'il écoutait vraiment sa conscience? Et quel homme serait prêt à humilier un autre homme sous prétexte qu'il est noir s'il écoutait vraiment sa conscience?

D'où l'importance, selon Thoreau de ne pas obéir aveuglément aux lois. Si le gouvernement faillit à sa tâche et qu'il agit pour lui-même, les citoyens ont le droit de contester. C'est que chaque citoyen, en étant doté de raison, a la capacité de juger de la justice ou de l'injustice d'une loi ou d'une politique gouvernementale. Il pense que chaque citoyen doit réfléchir aux actes de son gouvernement et les remettre en question. C'est son devoir d'homme libre que de se questionner sur la légitimité de l'État. Si le gouvernement n'agit pas selon les lois de la nature dont parle Locke, s'il demande au citoyen d'agir contre sa conscience, son devoir est de faire valoir au gouvernement la supériorité de la justice sur la loi car le pouvoir repose ultimement sur son consentement. En ce sens, pour Thoreau, le respect de la justice vient avant celui de la loi.

Thoreau pense comme Locke que « le peuple se réserve toujours le pouvoir souverain d'abolir le gouvernement ou de le changer lorsqu'il voit que les représentants, en qui il avait mis tant de confiance, agissent d'une manière contraire à la fin pour laquelle ils avaient été revêtus d'autorité. »[100] Les citoyens peuvent montrer leur mécontentement et abolir le gouvernement lors des élections ou par d'autres moyens légaux comme le recours aux tribunaux, mais cela ne règle pas toujours l'injustice. « Certes, pour combattre une injustice du désordre établi, il convient d'abord de mettre en œuvre tous les moyens prévus par la loi. Mais lorsque ceux-ci s'avèrent inopérants, alors il devient nécessaire de passer outre aux obligations et aux interdits légaux. »[101] Thoreau pense que dans ces moments particuliers où l'injustice persiste, il faut quelquefois désobéir

[100] Locke, J. (1984), *Traité du gouvernement civil*, Paris, Garnier, p.292
[101]Muller, J.-M. (2011), *L'impératif de désobéissance,* Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin, p. 54

et violer la loi.[102] De toute façon, l'obéissance n'a plus aucun sens puisque le gouvernement agit de façon inacceptable. Locke aborde dans !e même sens quand il déclare qu'aussitôt que le gouvernement s'écarte de la volonté publique, il se discrédite lui-même et n'a plus aucun titre à se faire obéir.[103] C'est pourquoi Thoreau n'hésite pas lui-même à devenir un opposant au gouvernement en refusant de payer sa taxe du droit de vote.

La thèse de Thoreau peut se résumer ainsi : se soumettre à une loi injuste peut être un crime; la désobéissance devient alors un devoir envers soi-même, en même temps, qu'un devoir pour les autres. Elle est basée sur la raison. Cette position ressemble beaucoup à celle de Socrate dans le jugement des généraux lors de la bataille des Angineuses et l'arrestation de Léon de Salamine. Pour justifier son geste, Socrate défend, dans le premier cas la loi et dans le deuxième cas les principes démocratiques. Thoreau lui se base sur la justice américaine et invoque la Constitution où le droit de résistance existe. Les Américains n'ont-ils pas résisté aux Britanniques lors du fameux *Boston Tea Party*[104] qui a précédé la guerre d'Indépendance?

Même s'il est toujours risqué de résister au gouvernement en raison des conséquences fâcheuses que cela peut engendrer, Thoreau nous dit qu'il faut parfois prendre des risques, il fait ici la critique de William Paley qui affirme que l'on ne doit jamais désobéir à la loi pour ne pas perturber la paix sociale. Cette obéissance catégorique aux lois pour des raisons de sécurité apparaît initialement chez Hobbes qui affirme que la supériorité des lois trouve sa légitimité dans la personne du souverain puisqu'il est le seul individu ayant le pouvoir de les créer ou de les abroger. Ainsi, chaque citoyen « autorisera toutes les actions et tous les jugements de cet homme ou de cette assemblée d'hommes,

[102] Thoreau, D.H. (1973), *La désobéissance civile, Ottawa, La Presse*, p. 74
[103] Locke, J. (1984), *Traité du gouvernement civil*, Paris, Garnier, p. 348-350
[104] Le Boston Tea Party fait référence à un évènement de décembre 1773 où de jeunes patriotes déguisés en Indiens jettent à la mer des ballots de thé que le gouvernement anglais a taxé pour entrer dans le port de Boston.

de la même *manière* que si c'était les siens - cette convention étant destinée à leur permettre de vivre paisiblement entre eux, et d'être protégés. »[105] Par conséquent, les citoyens doivent, en tout temps, obéir au souverain ainsi qu'aux lois.[106] Et s'ils refusent d'obéir, ils agissent de façon injuste, car leur action est contraire aux principes de la convention (le contrat) à laquelle ils ont adhéré. À cet argument, Thoreau répond : « Mais Paley semble n'avoir jamais envisagé de cas auxquels la règle d'opportunisme n'est pas applicable, où un peuple aussi bien qu'un individu, doit se faire justice, à tout prix. »[107] On le voit, la pensée de Thoreau est moins ancrée dans le contractualisme de Hobbes que dans le libéralisme de Locke où il y a droit de se résister. «Tous les hommes reconnaissent le droit à la révolution, c'est-à-dire le droit de refuser fidélité et allégeance au gouvernement et le droit de lui résister quand sa tyrannie ou son incapacité sont notoires et intolérables. »[108] Pourtant, si Locke n'autorise pas la guerre civile,[109] les citoyens ont le droit de résister avec les armes[110]. Thoreau semble aller dans le même sens quand il dit que le peuple a le devoir de se faire justice, peu importe le prix. D'ailleurs, il est un admirateur de Jefferson (à qui il fait référence dans la première ligne de son essai *Résistance au gouvernement civil),* un père de la Révolution américaine qui a participé à la guerre d'Indépendance. En fait, pour Thoreau, quand la situation dans laquelle on se trouve est plus violente que l'état de guerre, il faut parfois prendre les armes pour rétablir la justice.

Dans les faits, par contre, Thoreau reste pacifique. Son geste de ne pas payer sa taxe du droit de vote est non violent. Quand la situation n'est pas dramatique (même si elle est inacceptable), le devoir de désobéir peut se faire autrement qu'avec les armes comme il le prouve lui-même. S'abstenir de payer

[105]Hobbes, T. (1983), *Léviathan*, Paris, Sirey, p.179
[106] Le seul moment où le citoyen peut désobéir à la loi est si on lui demande de s'enlever la vie.
[107] Thoreau, D.H. (1973*), La désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 63-64
[108] *Ibid*., p. 61
[109] Locke, J. (1984), *Traité du gouvernement civil*, Paris, Garnier, p. 355
[110] *Ibid*., p.361-362

une taxe est une façon de montrer sa volonté de ne pas participer à un gouvernement qui agit injustement.

II reste que dans leur refus de coopérer, Socrate et Thoreau deviennent tous deux ennemis de l'État et ils n'ont pas peur des représailles. Lors de son procès, devant les membres de l'assemblée, Socrate dit à propos de sa désobéissance : « Les orateurs étaient prêts à me dénoncer et à me citer en justice et vous les excitiez par vos cris; je n'en pensais pas moins qu'il était de mon devoir de braver le danger jusqu'au bout avec la loi et la justice plutôt que de me mettre de votre côté et de céder à des injustes résolutions, par crainte de la prison ou de la mort. »[111] Commentant sa nuit en prison, Thoreau écrit : « Sous un gouvernement qui emprisonne quiconque injustement, la véritable place de l'homme juste est en prison. »[112] Thoreau a non seulement conscience de l'illégalité de son geste, mais il montre sa bonne foi en acceptant d'être puni. Il n'agit pas comme un criminel en secret. Le geôlier de Thoreau raconte dans un livre qu'il a été le seul prisonnier de sa connaissance qui ait refusé de partir quand il le pouvait.[113] En fait, Thoreau croit profondément que son geste est acceptable et porteur d'un message positif pour la société américaine : participer à la guerre ou à l'esclavage, c'est commettre le mal à soi-même et à autrui.

Mais Thoreau comprend que cet aspect de la désobéissance est peut-être le plus difficile à assumer pour les citoyens. De reconnaître l'injustice d'une loi ou d'une politique est une chose, mais de désobéir et de risquer la prison ou la mort en est une autre. La plupart des gens ont peur de désobéir. En fait, ils ont peur des représailles, ils veulent se protéger, protéger les membres de leur famille et préserver leurs possessions. Les citoyens obéissent en retour de la sécurité que leur offre le gouvernement, comme il se doit dans la théorie lockéenne du contrat social, mais quelquefois, comme c'est le cas lors d'une

[111]Platon, *Apologie de Socrate*, Paris, Garnier Flammarion, 32c
[112] Thoreau, H.D. (1973), *La désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 78
[113] Staples, S. cité *dans Gillyboeuf, T.* (2012), *dans Thoreau le célibataire de la nature*, Paris, Fayard, p.147

guerre ou dans un pays où l'esclavage existe, Thoreau pense qu'ils ne se rendent pas compte que cette allégeance menace directement leur sécurité.

Pour faciliter l'acte de désobéissance, Thoreau prône la vie autarcique. « À quoi bon accumuler des biens quand on est sûr de les voir filer? Il faut louer quelques arpents, bien s'y installer et ne produire qu'une petite récolte pour la consommation immédiate. On doit vivre en soi, ne dépendre que de soi, toujours à pied d'œuvre et prêt à repartir et ne pas s'encombrer de multitudes affaires. »[114] En vivant de façon autosuffisante, Thoreau pense que l'on peut vivre plus facilement selon sa conscience, car l'on dépend moins du gouvernement. La protection du gouvernement est moins nécessaire. Le risque de désobéir diminue. Il est plus facile de comprendre pourquoi il écrit à la première ligne de *Résistance au gouvernement civil* que le meilleur gouvernement est celui qui s'ingère le moins possible dans la vie des gens.

En racontant son geste et en expliquant ses raisons dans une conférence et un essai, Thoreau a un but : il est conscient que la désobéissance peut être bénéfique pour la société seulement si la majorité des gens le font. C'est en agissant ensemble que les citoyens peuvent renverser une loi, une politique gouvernementale ou même un gouvernement, car le nombre leur donne la suprématie. « Une minorité ne peut rien tant qu'elle se conforme à la majorité; ce n'est même pas alors une minorité. Mais elle est irrésistible lorsqu'elle fait obstruction de tout son poids. Si l'alternative était de garder tous les justes en prison ou bien d'abandonner la guerre et l'esclavage l'Etat n'hésiterait pas à choisir. Si un millier d'hommes devait s'abstenir de payer leurs impôts cette année, ce ne serait pas une initiative aussi brutale et sanglante que celle qui consisterait à les régler, et à permettre ainsi à l'Etat de commettre des violences et de verser le sang innocent. Ceci définit, en fait, une révolution pacifique, dans

[114] Thoreau, H.D. (1973), *La désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 84

la mesure où pareille chose est possible. »[115] En fait, le geste de ne pas payer la taxe du droit de vote est utile dans la mesure où le peuple agit ensemble. Il faut le notifier, Socrate n'envisage pas de mobiliser les Athéniens à sa cause quand il désobéit aux lois. On peut donc dire que si à la base, la position de Socrate et Thoreau est personnelle, leur objectif est différent. Certes, ils agissent tous les deux pour ne pas participer à l'injustice, mais chez Thoreau, il y a une arrière-pensée révolutionnaire que l'on ne trouve pas chez Socrate. Bedau aborde dans le même sens. Il voit en Thoreau les germes de la révolution : « Sa logique était, après tout, aussi révolutionnaire que possible. Ne pas payer une taxe est un acte révolutionnaire, car si la pratique est répandue, elle peut mettre n'importe quel gouvernement à genoux. »[116]

Il ne faudrait pas croire qu'en refusant de payer sa taxe du droit de vote, Thoreau rejette en bloc le système de taxation américain. Il fait la distinction entre les taxes justes et injustes. « Je n'ai jamais refusé de payer la taxe de voirie parce que je suis aussi désireux d'être bon voisin que je suis d'être mauvais sujet; et quant à l'entretien des écoles, je contribue présentement à l'éducation de mes concitoyens. »[117] Si Thoreau refuse de payer sa taxe du droit de vote, ce n'est pas pour protester contre la politique de taxation, mais contre la guerre au Mexique et l'esclavage. Il ne souhaite pas renverser le gouvernement américain. «Thoreau se rangeait résolument du côté de la résistance positive, pleinement active, dans les faits et dans les écrits, telle que prônée par l'ancien esclave Frederick Douglass : l'esprit était à l'autodéfense, mais toutefois pas à la rébellion. »[118]

En préférant le terme de « résistance » à « désobéissance civile » dans le titre de son essai, il est clair que Thoreau se range du côté de Locke, mais, comme nous l'avons vu, cela ne fait pas de lui un révolutionnaire. En somme, on

[115] Thoreau, D.H. (1973), L*a désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 80
[116] Bedau, H.A. (1969), *Introduction, dans Civil Disobedience*. *Theory and Practice, New York, Pegasus,* p. 22
[117] Thoreau, D.H. (1973), L*a désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 95-96
[118] Gillyboeuf, T. (2012), *Henry David Thoreau le célibataire de la nature,* Paris, Fayard, p. 17

peut dire comme Bedau que si sa position est révolutionnaire en puissance, l'objectif de son geste, en refusant de payer une taxe, est moins ambitieux. Il souhaite éduquer les gens sur la meilleure forme de gouvernement, non l'abolir. « Mais pour parier en homme pratique et en citoyen, au contraire de ceux qui se disent anarchistes, je ne demande pas d'emblée point de gouvernement, mais d'emblée, un meilleur gouvernement. »[119]

Ce terme de « résistance » est d'autant plus pertinent que le geste de Thoreau ne peut pas être qualifié de désobéissance civile. Bedau précise d'ailleurs que l'acte de Thoreau n'est pas « une tactique dans une campagne populaire de désobéissance »[120]. Il croit aussi qu'il ne tient pas compte de l'utilité de son geste puisqu'il attend presque deux ans avant de le publiciser. Son but ne semble donc-pas de changer la loi de 'manière effective. Il s'agit plutôt, comme Socrate, d'une objection de conscience puisqu'il est seul dans son refus. Mais, en ayant commis un acte illégal, non violent et en acceptant les conséquences, Thoreau peut en être considéré sans contredit comme le précurseur moderne du concept de désobéissance civile.

3-2- Les conséquences de la désobéissance civile

Enfin, il faut parler des conséquences de ceux qui désobéissent à la loi. Pour se différencier des criminels, ceux qui commettent la désobéissance civile doivent accepter, comme Socrate, les conséquences de leur geste. S'ils sont passibles d'une amende, ils doivent la payer de la même façon, qu'ils doivent accepter la prison si on les arrête. Cela montre la sincérité de leur acte et la conscience de ce qu'ils font. Après la mobilisation et le désir de changer la loi pour une solution efficace, c'est le dernier critère qui fait de la désobéissance civile un acte consciencieux. L'acceptation des conséquences de la

[119] Thoreau, D.H. (1973), *La désobéissance civile*, Ottawa, La Presse, p. 56
[120] Bedau, H.A. (1969), *Introduction, dans Civil Disobedience, Theory and Practice, New York, Pegasus,* p. 26

désobéissance à la loi augmente la sympathie du public pour la cause des dissidents. Pour être crédibles, ils doivent prendre la violence sur eux-mêmes. Rawls aborde dans le même sens quand il écrit que celui qui a désobéi doit se servir de sa sanction pour publiciser sa cause et faire réfléchir le juge sur la légitimité de son acte illégal. Ainsi, il peut démontrer, par son comportement, qu'il est plus fidèle aux institutions que le gouvernement lui-même. Par conséquent, on peut dire que la position de Socrate est une objection de conscience où l'on retrouve certains éléments présents dans la définition de la désobéissance civile de Bedau et de Rawls.

Par sa propre logique, la loi prévoit des sanctions contre le citoyen qui se dérobe à ses injonctions. Toute action de désobéissance civile vient se heurter à la répression de l'État qui entend veiller à ce que « force reste à la loi ». La répression est nécessaire à l'efficacité de l'action, mais il est essentiel que les désobéisseurs mesurent le plus précisément possible à quelle mesures de répression ils s'exposent afin qu'ils puissent les assumer dans la durée. Il faut donc que le mouvement de résistance, comme on dit d'un boxeur qu'il « encaisse » les coups de son adversaire, puisse encaisser les coups de la répression sans être mis K.O. En même temps, la répression est nécessaire à l'efficacité de l'action de désobéissance civile. C'est la répression qui va interpeller l'opinion publique et l'amener à se mobiliser pour affirmer sa solidarité avec les désobéisseurs. Pour autant que cela soit possible, il faut choisir la répression qui sera la plus avantageuse pour la résistance. Mais il importe ici de bien distinguer la situation qui prévaut dans un régime totalitaire de celle qui prévaut dans un régime « démocratique ».

Dans la mesure où la loi transgressée est véritablement injuste, les sanctions infligées aux citoyens désobéissants sont également injustes. Celui qui désobéit à une loi injuste ne saurait se sentir moralement obligé de se-soumettre aux sanctions que l'État veut lui imposer. Il est donc fondé à leur « désobéir »

également. On ne saurait définir ici une règle absolue. Il s'agit de rechercher quelle est la conduite la plus opportune en fonction de chaque situation. Il s'agit de discerner quelle est l'attitude qui donnera à l'action sa plus grande efficacité politique. Il peut être préférable de ne pas échapper aux sanctions prévues par la loi : l'injustice de la condamnation frappant les citoyens récalcitrants est de nature à révéler aux yeux de l'opinion publique l'injustice de la loi transgressée et à discréditer les pouvoirs publics. Dans d'autres circonstances, il peut être préférable d'échapper aux sanctions afin d'amplifier le défi lancé aux pouvoirs et de mieux mettre en évidence le caractère illégitime de la peine prononcée. On peut alors envisager d'entrer dans la clandestinité pour un temps plus ou moins long. Il est possible alors de choisir soi-même la date de son arrestation en lui donnant l'impact médiatique le plus fort possible. L'essentiel est de chercher à toujours garder l'initiative. Gandhi refusait par principe la clandestinité en prétextant qu'elle reposait sur l'organisation du mensonge. Mais, sur ce point, il est légitime de n'être pas d'accord avec Gandhi. Tout particulièrement, dans un régime totalitaire, la clandestinité peut être nécessaire pour l'efficacité de l'action.

CONCLUSION

Dans les trois chapitres de ce mémoire, nous avons démontré comment et pourquoi la désobéissance civile doit avoir lieu et qu'elle est la clé de la libération de l'homme asservi. Dans le premier chapitre nous avons vu que les débats sur la définition de la désobéissance civile portent enfin sur la nécessité d'y inclure l'adjectif « non-violent ». Ce point ne fait pas consensus. C'est un trait essentiel pour Rawls, mais pas pour Arendt, par exemple. Celle-ci, sans aller jusqu'à admettre qu'on puisse inclure des actions armées dans le champ de la désobéissance civile, estime que Rawls a trop insisté sur le caractère non-violent de tels actes, leur assigne des limites contestables : la désobéissance civile ne saurait s'exercer que dans le cadre général d'un respect pour « l'autorité établie » et ne pourrait donc viser des changements radicaux. Dans la même ligne, elle juge irrecevable l'opinion qui est celle de Rawls, mais déjà de Gandhi selon laquelle la disposition à accepter la sanction serait essentielle pour qu'un acte de désobéissance civile soit acceptable. La désobéissance est acceptable seulement lorsqu'elle est conforme à la justice. Cette position est à la base de la définition de la désobéissance civile élaborée par Bedau. Nous avons montré aussi en quoi la désobéissance civile est légitime dans un régime démocratique et qu'elle est justifiable et connait quelques stratégies. Enfin nous avons démontré qu'elle est garante de la démocratie.

Dans le deuxième chapitre, nous avons vu avec La Boétie que la servitude est volontaire car l'homme se croit inférieur au gouvernement. L'homme anormalement docile dans l'aliénation, présente une perversion qui témoigne de l'effondrement des valeurs garantes de la nature de l'homme. Cet effondrement traduit la chute de l'homme que La Béotie considère comme l'humiliation suprême d'une humanité avilie, qui ne sait plus défendre les valeurs- conditions de possibilité de son existence propre.

La servitude du peuple sujet asservi est également du côté du tyran en ce qu'elle lui ôte toute son humanité. Elle anéantit donc toute nature humaine dans le sujet tout autant que dans le tyran.

Nous avons montré également que selon La Béotie, désobéir est la seule condition qui peut libérer l'homme de la tyrannie. La condition de l'homme dépend essentiellement de lui-même, non plus du cosmos, ni de Dieu. Qu'il s'agisse de la servitude ou de la liberté, tout dépend de sa décision, laquelle est conditionnée par la connaissance. Seules la volonté et la raison permettent à l'homme de renouer avec sa vérité originaire.

Enfin, dans le troisième chapitre, nous avons évoqué le cas de Thoreau, selon qui le point de départ de la désobéissance civile se trouve dans l'objection de conscience afin de montrer que faire face à la sanction est la loi conséquente pour publiciser la désobéissance civile.

Pour finir, d'après cette analyse qui démontre l'aspect positif de la désobéissance civile, devrait-on changer son statut de devoir pour en faire un droit dans les sociétés démocratiques, de façon à rendre légal ce type de contestation ? Cette question porte déjà sur elle des débats qui peuvent faire l'objet d'un autre texte.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages Spécifiques

- La Boétie, Etienne de (1983), Discours de la servitude volontaire, Paris, Flammarion, 220p.
- Bedau, Hugo A. (éd.) (1991), *Civil Disobedience in Focus*, London. Routledge, 217p.
- — (1969). *Preface and Introduction,* dans « Civil Disobedience. Theory and Practice ». New-York, Pegasus. p. 7-26
- — (1961), *On Civil Disobedience*, dans « The Journal of Philosophy », Vol. 58, New York. Journal of Philosophy. p. 653-661.
- Rawls, John (2004), La justice comme équité; une reformulation de "Théorie de la justice", Montréal, Boréal, 286 p.
- — (1987), Théorie de la justice, Paris, Seuil, 317 p.
- Gandhi, Mohandas K. (2007). *Résistance non violente.* Paris, Buchet-Chastel, 624 p.
- — (1986), *Autobiographie ou mes expériences de vérité,* Paris, PUF, 676 p.
- — (1969) *Tous les hommes sont frères.* Paris. Gallimard. 313 p.
- Thoreau, David Henry (2000), walden and Other Writings , New York, Bantam, 436 p.
- — (1973), La désobéissance civile suivie de Plaidoyer pour John Brown, Ottawa, La Presse, 166 p.
- Muller, Jean-Marie (2011) L'*impératif de désobéissance. Fondements philosophique et stratégiques de la désobéissance civile,* Le Pré Saint-Gervais, Editions le passager clandestin, 284 p.

Ouvrages Généraux

- Arendt, Hannah (2012), *Condition de l'homme moderne, De la révolution, Du mensonge à la violence* dans « L'humaine condition », Raynaud, Philippe (dir.), Paris, Gallimard, 1050p.
- Gillyboeuf, Thierry (2012). *Henry David Thoreau le célibataire de la nature,* Paris, Fayard, 494p.
- Hobbes, Thomas **(**1983) *Léviathan* Paris. Sirey. 780p.
- — (1982). Le citoyen, Paris. Flammarion. 408 p.
- Locke, John (2008), Essai et Lettre sur la tolérance et Traité du gouvernement civil, Paris Garnier Flammarion, 445 p.
- — (1984). *Traité du gouvernement civil,* Paris, Garnier Flammarion, 408 p.
- Luther King. Martin. (2006). *Révolution non violente,* Paris, Payot, 221 p.
- — (2000) *Autobiographie.* Paris. Bavard. 480 p.
- —1987) *Je jais un rêve.* Paris. Bavard. 253 p.
- Platon, (1965) ; Apologie de Socrate. Criton. Phédon, Paris, Garnier Flammarion, 188 p.
- Kant, Emmanuel, (1885), « réponse à la question :qu'est-ce que les Lumières ? » œuvres philosophiques, AK VIII, 35, vol II, Paris, Gallimard, 209 p.
- Durand, Guy (2004), Pour une éthique de la dissidence, Montréal, Liber, 154 p.
- DE LIGHT, Barthélémy (1935), Pour vaincre sans violence, Paris, G. Mignolet et storz, 127 p.
- MARKOVITS, Claude (2000), Gandhi, Paris, Presses de sciences Po, 149.

ꕥ Brownlee, Kimberley (2013), Civil Disobedience , [en ligne], plato, Stanford.edu/entries/ civil-disobedience (page consultée le 20 décembre 2021) .

Table des matières

Sommaire i

Dédicaces ii

Remerciements **Erreur ! Signet non défini.**

Résumé iii

Abstract iv

INTRODUCTION 1

Chapitre 1 : LA DESOBEISSANCE CIVILE EN DEMOCRATIE: CLARIFICATION, LEGITIMITE, JUSTIFICATIONS-STRATEGIES ET ROLE 3

1-1- Clarification conceptuelle 3

1.2. Légitimité de la désobéissance civile selon les principes démocratiques ... 11

1.3. Justifications et stratégies de la désobéissance civile 14

a) Les trois conditions pour justifier la désobéissance civile 14

b) Les stratégies de la désobéissance civile 17

1-4 Rôle de la désobéissance civile dans un régime démocratique 22

CHAPITRE 2 : DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE A LA DESOBEISSANCE CIVILE CHEZ ETIENNE DE LA BOETIE 27

2-1- Le tyran et la servitude volontaire 27

2-2-La désobéissance civile comme arme de libération du peuple 30

CHAPITRE 3 : APPROCHE CRITIQUE DE LA DESOBEISSANCE CIVILE 44

3-1- La désobéissance civile selon David Henry Thoreau 44

3-2- Les conséquences de la désobéissance civile 54

CONCLUSION 57

BIBLIOGRAPHIE 59

Table des matières 62